UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure

NOTE DE CONJONCTURE
ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 69

3ème trimestre 2025

Bénin | Burkina-Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo



Décembre 2025

La note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l'UEMOA, dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO.**

L'édition 69 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques ;

par une équipe de la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques composée de Messieurs :

- **Soumana HAROUNA IDE**, Chef de la Division de la prévision économique ;
- **Abiboulaye MOUSSA**, Chef de la Division des études économiques ;
- **Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Yao Eric KOUAKOU,** Chargé de l'analyse d'impact des politiques et programmes ; et
- **Diabel DIOP,** Chargé des prévisions et des études économiques.

Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :

- **Bénin : Monsieur Fabrice Mahouton GNIMAGNON** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Burkina Faso : Monsieur Issaka NIANGAO** de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d'Ivoire : Monsieur Mamadou KONE** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau : Monsieur Moises Da SILVA** du Comité National de Politique Economique (CNPE-GB) ;
- **Mali : Monsieur Séïdina Oumar MINTA** de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- **Niger : Madame Zeynabou MALIKI** de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal : Monsieur Amath DIAGO** de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ; et
- **Togo : Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Table des matières

Liste des tableaux iv
Liste des graphiques iv
Sigles et abréviations v
Résumé 1
Introduction 2
1. Conjoncture internationale 3
1.1. Activité économique mondiale 3
1.2. Inflation dans les principales régions du monde 6
1.3. Cours des matières premières 7
2. Conjoncture dans la Zone UEMOA 12
2.1. Activité économique régionale 12
2.1. Evolution de l'inflation 18
2.2. Secteur extérieur 21
2.3. Finances Publiques 26
2.4. Situation monétaire 28
3. Principaux faits marquants 31
3.1. Environnement international 31
3.2. Pays de l'UEMOA 32
Conclusion 35
ANNEXES 36

Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars US 10
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2024/2025 13
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction 19
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par État membre 20
Tableau 5 : Prévision du taux d'inflation dans l'espace UEMOA, base IHPC 2023 20
Tableau 6 : Recettes et dépenses publiques dans les États membres de l'UEMOA 26
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les États membres de l'UEMOA au troisième trimestre 2025 (en mds) 29

Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde 5
Graphique 2: Inflation dans le monde et les grandes régions commerciales (moyenne annuelle en %) 6
Graphique 3 : Evolution des cours du pétrole Brent ($/bbl) et du gaz naturel ($/mmbtu) depuis 2022 8
Graphique 4 : Evolution des cours de l'or 9
Graphique 5 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA de 2023 à 2025 12
Graphique 6 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union 22
Graphique 7 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union 23
Graphique 8 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %) 24
Graphique 9 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds FCFA), 2020-2025 24
Graphique 10 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union (en %) 25

Sigles et abréviations

AGOA : African Growth and Opportunity Act
BCEAO : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CNPE : Comité National de Politique Economique
Covid-19 : Maladie à coronavirus 2019
DPE : Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure
DPEE : Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
DSA : Directions en charge des statistiques agricoles
EDME : Economies en développement et marchés émergents
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FED : Réserve Fédérale des États-Unis
FMI : Fonds Monétaire International
IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI : Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS : Institut National de la Statistique
LIBOR : Taux interbancaire pratiqué à Londres
mds : Milliards
nd : Non disponible
OBBBA : One Big Beautiful Bill Act
OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole
PEM : Perspectives de l'économie mondiale
PIB : Produit Intérieur Brut
TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'État
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
3T25/T3 25 : Troisième trimestre 2025
pp : Point (s) de pourcentage
WEO **:** Word Economic Outlook

Résumé

L'environnement économique mondial s'adapte à un paysage reconfiguré par les nouvelles mesures douanières des États-Unis annoncées en février 2025 et mises en application de manière progressive, et selon les partenaires commerciaux. Les accords et remises à plat qui ont suivi la hausse des droits de douane ont calmé le jeu, mais le climat global reste changeant. À travers le monde, les économies, les institutions et les marchés se sont adaptés à un paysage caractérisé par une montée du protectionnisme et un accroissement de la fragmentation, les sombres perspectives de la croissance à moyen terme exigeant un recalibrage des politiques macroéconomiques. Globalement, selon le FMI, la **croissance mondiale** devrait ralentir de 3,3% en 2024 à 3,2% en 2025, et à 3,1% en 2026. Ces chiffres sont en amélioration par rapport à la Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale de juillet, du fait de la résilience de certains pays et des accords commerciaux signés.

En « ***Afrique subsaharienne*** », la croissance devrait ressortir à 4,1% en 2025, et elle s'améliorerait à 4,3% en 2026.

Au niveau de l'**UEMOA**, la consolidation des données du Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2025 fait entrevoir une croissance économique régionale de 6,7% en 2025, après 6,2% en 2024. Ce dynamisme économique serait soutenu par l'ensemble des secteurs, notamment avec l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz, notamment, au Niger et au Sénégal, en sus de la bonne tenue de l'activité économique en Côte d'ivoire. L'inflation, au niveau régional, devrait rester modérée, en deçà du seuil communautaire de 3%, dans la plupart des États membres.

Au titre des échanges commerciaux de l'Union, il est relevé, au 3e trimestre 2025, un dynamisme accru des exportations et une progression modérée des importations de biens, comparativement au troisième trimestre de l'année précédente. Le taux de couverture des importations par les exportations de l'Union s'est accru de 26,7 points de pourcentage en glissement annuel. Cette amélioration résulte des hausses observées dans l'ensemble des États membres. En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union connaît une réduction marquée de 1 982,9 mds.

Au titre de l'exécution budgétaire au sein des États membres, la position budgétaire globale de l'Union est restée déficitaire tout en s'améliorant de 1 136,4 mds, par rapport au troisième trimestre de l'année 2024, pour se situer à -1 147,8 mds. Cette amélioration du déficit budgétaire de l'Union résulte de l'amélioration de la position budgétaire de tous les États membres.

Au titre de la situation monétaire de l'Union, il résulte une augmentation de la masse monétaire de 447,2 mds (+0,8%). En contrepartie, l'analyse de la situation monétaire fait ressortir une baisse des actifs extérieurs nets (-222,9 mds) sur la période et une amélioration de 615,9 mds des créances sur les autres secteurs.

Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, chaque trimestre, la Note de Conjoncture Economique Régionale (NCR) pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union. Cette note est publiée à l'attention des décideurs régionaux, des chercheurs, des étudiants, des cadres et de tous les utilisateurs de données statistiques sur l'Union. Elle analyse l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) États membres.

L'édition 69 de la présente NCR analyse la situation économique et financière, ainsi que celle des échanges extérieurs des États membres de l'UEMOA, au troisième (3e) trimestre 2025 et présente une brève projection au titre de l'année 2025. Elle comporte trois (03) parties : (i) l'environnement international, (ii) la conjoncture dans la zone UEMOA, et (iii) les principaux faits marquants. Dans cette édition, les prévisions de l'inflation au niveau de l'Union sont présentées selon la nouvelle nomenclature de division de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) base 2023.

Les données de la conjoncture internationale proviennent de l'édition d'octobre 2025 des « *Perspectives de l'économie mondiale* » (PEM) du Fonds Monétaire International (FMI) et de la base de données « *The Pink Sheet* » de la Banque mondiale de novembre 2025, tandis que celles relatives à la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale (RSM) de décembre 2025. Quant aux données conjoncturelles nationales, elles ont été rendues disponibles par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) ou les Directions en charge de la prévision dans les États membres, à travers des correspondants nationaux.

1. Conjoncture internationale

1.1. Activité économique mondiale

Dans son rapport sur les « *Perspectives de l'économie mondiale* » publiée en octobre 2025, le FMI relève une profonde incertitude sur la stabilité et la trajectoire de l'économie mondiale, suite à l'application de la hausse des droits de douane des États-Unis d'Amérique en février 2025, même si une accalmie s'est dessinée au courant de l'année avec les accords signés. D'une part, certains pays avancés ont fait des coupes claires dans leurs enveloppes d'aide au développement et imposé de nouvelles restrictions à l'immigration qui affaiblissent les besoins de financement déjà sous pression. D'autre part, plusieurs grandes puissances économiques ont adopté une politique budgétaire plus expansionniste, soulevant ainsi des inquiétudes quant à la viabilité de leurs finances publiques et à d'éventuels effets de contagion internationaux. À travers le monde, les économies, les institutions et les marchés se sont adaptés à un paysage caractérisé par une montée du protectionnisme et un accroissement de la fragmentation, les sombres perspectives de la croissance à moyen terme exigeant un recalibrage des politiques macroéconomiques.

Après avoir bien résisté en début d'année, l'économie mondiale présente, comme attendu, des signes de léger ralentissement, du point de vue du FMI. Selon l'Institution, les données publiées au premier semestre de 2025 ont fait état d'une activité vigoureuse. Cependant, cette résilience apparente relevée semble en grande partie attribuable à des facteurs temporaires tels que les anticipations des échanges commerciaux et des investissements, et les stratégies de gestion des stocks, par exemple, plutôt qu'à une véritable solidité. À mesure que ces facteurs s'amenuisent, des données moins rassurantes font surface. Les achats et investissements d'anticipation diminuent, et les marchés du travail marquent le pas. Aux États-Unis, les répercussions des droits de douane sur les prix à la consommation, jusque-là contenues, semblent de plus en plus probables. Dans les pays avancés, traditionnellement tributaires de l'immigration, il est enregistré un recul prononcé de l'afflux net de main-d'œuvre étrangère, ce qui n'est pas sans conséquence pour le potentiel de production. Globalement, la croissance mondiale devrait ralentir à 3,2% en 2025, puis à 3,1% en 2026, après 3,3% en 2024, soit des corrections à la hausse de 0,4 point de pourcentage (pp) pour 2025 et 0,1 pp pour 2026, par rapport aux projections du mois d'avril 2025. Ce ralentissement s'explique par les vents contraires liés à l'incertitude et au protectionnisme commercial, même si le choc provoqué par l'augmentation des droits de douane est moins fort que prévu à l'origine. Les économies avancées devraient croître autour de 1,5%, tandis que les pays émergents et en développement afficheraient une croissance légèrement supérieure à 4%.

Concernant l'inflation mondiale, elle a été modérée dans les pays asiatiques au courant de l'année, alors qu'elle est restée constante aux États-Unis, malgré les mesures douanières appliquées qui ont comme un effet de contrecoup sur l'offre mondiale de biens et services. Du point de vue des perspectives, il est attendu que l'inflation mondiale diminue de 5,7% en 2024 à 4,2% en 2025 et à 3,7% en 2026, avec des divergences notables : une inflation supérieure à la cible aux États-Unis (et des risques orientés à la hausse) et une inflation modérée dans la plupart des autres régions du monde.

Dans les ***pays avancés***, la croissance devrait s'établir à 1,6% en 2025 et 2026, soit 0,2 pp de moins que les projections du WEO d'octobre 2024. En particulier, aux États-Unis, la croissance devrait ralentir à 2,0% en 2025 et rester stable à 2,1% en 2026, soit globalement le même niveau qu'en juillet 2025 et une amélioration par rapport à avril 2025, grâce à la baisse des taux tarifaires effectifs, à la relance budgétaire résultant de l'adoption de l'OBBBA[1] et à l'assouplissement des conditions financières. Cette projection marque un ralentissement significatif par rapport à 2024, ainsi qu'une révision à la baisse cumulative de 0,1 pp par rapport aux perspectives économiques mondiales d'octobre 2024 et de 0,7 pp par rapport à la mise à jour des perspectives économiques mondiales de janvier 2025. Cette révision à la baisse résulte principalement d'une plus grande incertitude politique, de barrières commerciales plus élevées et d'une croissance plus faible de la population active et de l'emploi.

En zone euro, la croissance économique devrait connaître une légère reprise pour atteindre 1,2% en 2025 et 1,1% en 2026. Bien qu'il s'agisse d'une amélioration par rapport aux prévisions d'avril et de juillet 2025, cela représente une révision à la baisse cumulative de 0,4 pp par rapport aux perspectives économiques mondiales d'octobre 2024. Les principales causes en sont l'incertitude élevée sur plusieurs fronts et la hausse des droits de douane. La reprise de la consommation privée, grâce à la hausse des salaires réels et à l'assouplissement budgétaire prévu en Allemagne, en 2026, ne compense que partiellement cette baisse, tandis que les bons résultats de l'Irlande stimulent la croissance en 2025. L'économie de la zone euro devrait croître à son potentiel en 2026.

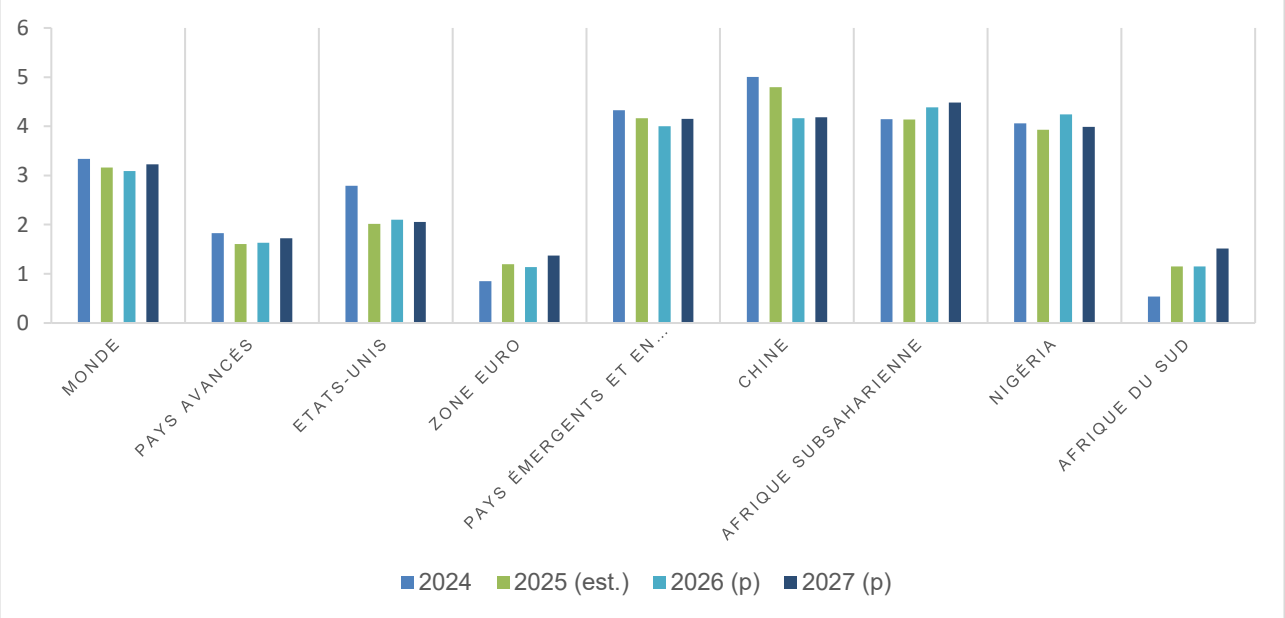
Dans les autres pays avancés, les prévisions de croissance font également l'objet d'importantes révisions à la baisse, par rapport à celles du WEO d'octobre 2024, ce qui reflète en grande partie l'évolution du paysage commercial international. Au Canada, les prévisions de croissance pour 2025 sont de 1,2% et de 1,5% pour 2026, soit une baisse cumulée de 1,7 pp par rapport aux projections d'octobre 2024. Au Japon, la croissance devrait s'accélérer, passant de 0,1% en 2024 à 1,1% en 2025, avant de ralentir à 0,6% en 2026. Cela représente une révision à la baisse cumulée de 0,2 pp par rapport à octobre 2024. Au Royaume-Uni, la croissance en 2025 et 2026 devrait être de 1,3%, révisée à la hausse par rapport à avril 2025. Toutefois, la croissance prévue pour 2025-2026 reste inférieure de 0,4 pp cumulé par rapport aux prévisions d'octobre 2024, bien que les perspectives se soient améliorées avec l'accord commercial entre le Royaume-Uni et les États-Unis annoncé en mai 2025.

Dans les ***pays émergents et les pays en développement***, la croissance devrait ralentir, passant de 4,3% en 2024 à 4,2% en 2025 et 4,0% en 2026, soit pratiquement au même niveau par rapport à la mise à jour de juillet 2025 du WEO. Ces chiffres reflètent une révision à la hausse cumulative de 0,6 point de pourcentage par rapport au WEO d'avril 2025. En Chine, les prévisions de croissance du PIB pour 2025 ont été révisées à la baisse de 0,6 pp dans les PEM d'avril 2025, en raison de l'escalade des tensions commerciales entre la Chine

[1] « *One Big Beautiful Bill Act* » : il s'git d'une loi fiscale et budgétaire de grande envergure qui inscrit de nombreuses règles fiscales dans la législation permanente et introduit de nouvelles déductions pour les particuliers et les entreprises. La loi a été promulguée par le Président américain, Donald Trump, le 04 juillet 2025.

et les États-Unis, puis à la hausse de 0,8 pp dans la mise à jour des PEM de juillet 2025, après la pause dans la hausse des taux de douane en mai 2025. Comparativement aux projections d'octobre 2024, la croissance en 2025 est estimée à 4,8%, soit une révision à la hausse de 0,3 pp. Elle devrait ralentir en 2026 pour s'établir à 4,2%.

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale, WEO octobre* 2025.

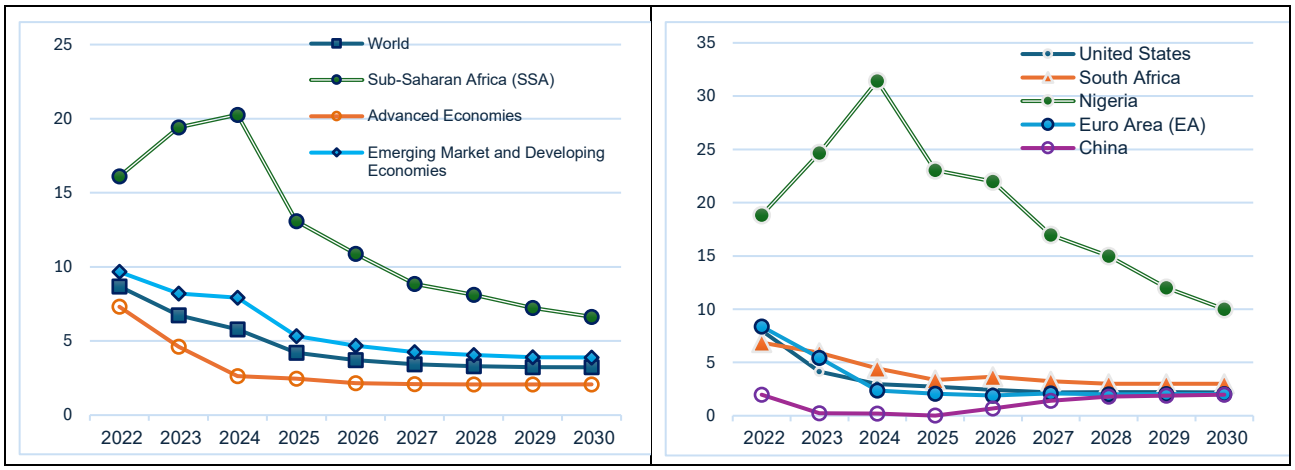
En Inde, la croissance devrait atteindre 6,6% en 2025 et 6,2% en 2026. Par rapport à la mise à jour de juillet 2025 du WEO, il s'agit d'une révision à la hausse pour 2025, le report d'un premier trimestre solide compensant largement l'augmentation du taux tarifaire effectif appliqué par les États-Unis aux importations en provenance d'Inde depuis juillet, et d'une révision à la baisse pour 2026. Par rapport aux prévisions antérieures à l'instauration des droits de douane en octobre 2024, la croissance devrait être inférieure de 0,2 pp en cumul.

En ***Afrique subsaharienne***, la croissance devrait rester modérément inchangée en 2025 à 4,1%, par rapport à 2024, avant de remonter à 4,4% en 2026. Il s'agit d'une révision à la hausse par rapport aux prévisions du WEO d'avril 2025, avec une augmentation cumulative de 0,5 pp, mais d'une révision à la baisse de 0,1 pp par rapport au WEO d'octobre 2024. Cette performance économique en Afrique subsaharienne est aussi expliquée par la croissance au Nigeria qui est révisée à la hausse en raison de facteurs nationaux favorables, notamment une production pétrolière plus élevée, une confiance accrue des investisseurs, une politique budgétaire favorable en 2026 et une exposition limitée à la hausse des droits de douane américains. Cependant, de nombreuses autres économies de la région font l'objet de révisions à la baisse importantes en raison de l'évolution du commerce international et du paysage de l'aide publique. En effet, de nombreux pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne ont bénéficié d'un accès préférentiel au marché américain dans le cadre de l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA), qui a expiré en septembre. La suppression de cet accès préférentiel devrait avoir des effets négatifs considérables sur ces économies.

1.2. Inflation dans les principales régions du monde

Au titre de l'inflation mondiale, la trajectoire reste stable dans le scénario de référence, avec des projections à 4,2% en 2025 et 3,7% en 2026. Toutefois, des révisions régionales notables par rapport aux projections précédentes indiquent des pressions inégales. Les prévisions sont revues à la hausse pour plusieurs économies avancées et émergentes. Pour les pays avancés, les cas les plus notables sont le Royaume-Uni et les États-Unis. En effet, au Royaume-Uni, l'accélération en 2025 est liée aux prix réglementés, mais elle devrait être temporaire, avec un retour à la cible à fin 2026, grâce à la modération du marché du travail. Pour ce qui est des États-Unis, l'inflation repartirait à la hausse à partir de mi-2025 en raison de la répercussion des droits de douane sur les consommateurs, le retour à l'objectif de 2% n'étant attendu qu'en 2027, un scénario qui comporte un risque de hausse en cas d'effets de second tour plus marqués.

Graphique 2: Inflation dans le monde et les grandes régions commerciales (moyenne annuelle en %)



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, Octobre 2025.

Au niveau des pays émergents, les prévisions du Brésil ont été significativement augmentées, reflétant une perte de crédibilité due aux incertitudes budgétaires, tandis que le Mexique est touché par la volatilité des prix des produits alimentaires et l'inflation persistante des services. À l'inverse, une grande partie des pays émergents et en développement d'Asie (comme la Chine, l'Inde et la Thaïlande) bénéficie de révisions à la baisse de l'inflation, principalement dues à une évolution modérée des prix des produits alimentaires, de l'énergie et des frais administratifs.

Au niveau de l'UEMOA, l'édition d'octobre 2025 des PEM indique que l'accalmie notée dans les tensions inflationnistes apparues dans la sous-région à partir du dernier trimestre de 2021 devrait se poursuivre, la trajectoire déflationniste amorcée en 2023 dans la plupart de États membres de l'Union devant se confirmer, sauf au Sénégal[2]. En effet, selon le FMI, au sein de l'Union, le taux d'inflation devrait être compris entre 1,0% en Côte d'Ivoire et 4,2% au Niger, en 2025. Dans les autres États membres, le taux d'inflation ressortirait respectivement à 2,1% au Bénin, 1,3% au Burkina Faso, 2,0% en Guinée-Bissau, 3,5% au Mali, 2,0% au Sénégal et 2,4% au Togo. En 2026, un ralentissement de l'inflation est attendu

[2] Au Sénégal, le taux d'inflation devrait s'accélérer en 2025, après 0,8% en 2024, le taux serait supérieur à 2%.

dans tous les États membres de l'Union, avec une convergence vers la cible de 2% au Bénin, en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal.

1.3. Cours des matières premières

Au troisième trimestre 2025, les marchés internationaux des matières premières ont été marqués par une dynamique contrastée, reflétant les ajustements entre l'offre et la demande dans un contexte économique mondial incertain. Les tensions géopolitiques, la volatilité des indicateurs macroéconomiques et les décisions stratégiques des grands producteurs ont influencé les cours, entraînant des baisses significatives sur certains segments, notamment l'énergie et les produits agricoles. En effet, dans sa publication mensuelle sur les prix des matières premières, à travers *The Pink Sheet*, la Banque mondiale relève une baisse globale de 7,1% des prix des manières premières au troisième trimestre 2025, comparativement à la même période en 2024, sous l'effet de la baisse conjuguée des prix des matières premières énergétiques et agricoles, respectivement de 12,1% et de 0,8%. Les prix de métaux précieux ont poursuivi leur trajectoire haussière sur laquelle ils sont inscrits depuis le deuxième trimestre 2023. En moyenne, l'indice des prix des métaux précieux est ressorti en hausse de 53,3% au troisième trimestre 2025, en glissement annuel.

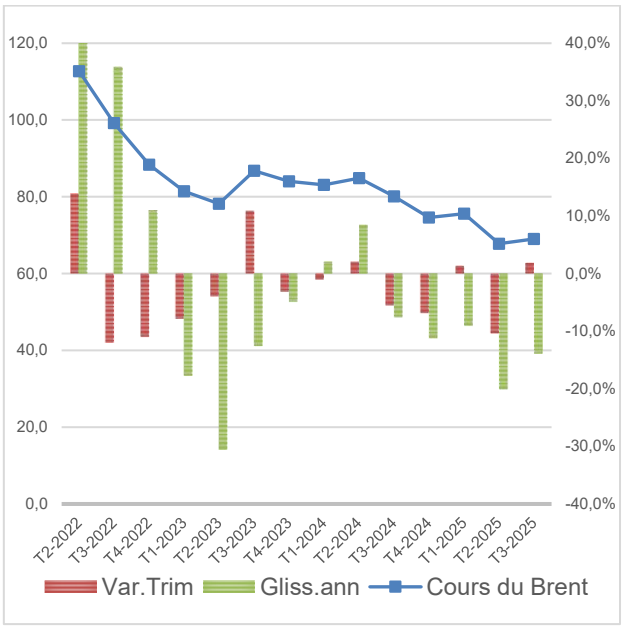
Sur les énergies, l'indice des prix sur le marché international s'est replié de 12,1% en glissement annuel, au troisième trimestre 2025, contribuant à la baisse globale des prix des matières premières sur la période. Cette contraction du cours moyen des énergies relève essentiellement de la baisse des produits pétroliers, tandis que les cours du gaz naturel se sont relevés à la hausse sur la période, aussi bien aux États-Unis qu'en Europe. Sur le marché pétrolier, les **cours du Brent** ont légèrement progressé au troisième trimestre, par rapport au trimestre précédent, soit une hausse de 1,8%, pour s'établir à 69,0 dollars US le baril. La hausse modérée de 1,2 dollar US sur le baril reflète l'équilibre fragile entre les tensions géopolitiques et les fondamentaux du marché. En effet, les tensions persistantes au Moyen-Orient (en particulier, autour du détroit d'Hormuz et de la mer Rouge) ont ravivé les craintes de perturbations d'approvisionnement. Du Côté de l'offre, l'OPEP+[3] a maintenu une politique prudente, avec la prolongation de certaines restrictions de production volontaires de l'Arabie saoudite et de la Russie. Au même moment, d'autres membres ont augmenté légèrement leur production. L'offre mondiale est globalement restée stable, mais suffisamment contrôlée pour éviter un excès d'offre importante qui perturberait le marché. A l'opposé, la demande pétrolière a progressé modérément, tirée, notamment, par une consommation plus soutenue en Inde, en Chine, en Asie du Sud-Est et en Afrique. L'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIE)[4] a révisé à la hausse la demande mondiale, de 170 000 barils par jour, au troisième trimestre 2025, principalement en raison de livraisons plus importantes en Chine.

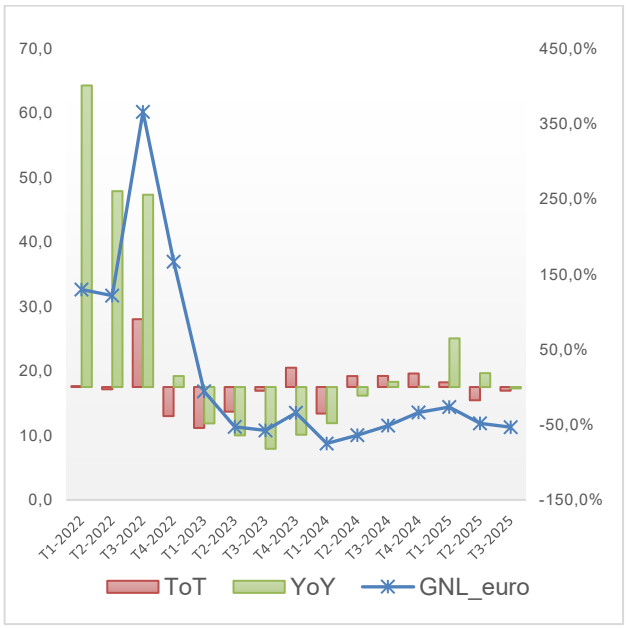
Cependant, en cumul sur les neuf premiers mois de l'année, le niveau du prix du baril est ressorti en baisse de 13,9% par rapport à son prix moyen du troisième trimestre 2024. En effet, les cours du baril se sont maintenus sur une tendance à la baisse depuis le troisième trimestre 2023 (voir graphique 2), une situation favorable pour les pays importateurs nets de produits pétroliers.

[3] L'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés) est une alliance stratégique qui regroupe les membres de l'OPEP et d'autres grands producteurs comme la Russie.

[4] Oil Market Report - November 2025 – Analysis - AIEA

Graphique 3 : Evolution des cours du pétrole Brent ($/bbl) et du gaz naturel ($/mmbtu) depuis 2022





Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », novembre 2025 ; calcul Commission de l'UEMOA (Calculs).

Relativement au marché du Gaz naturel liquéfié (GNL), les cours sur les marchés européen et américain ont évolué modérément à la baisse, en variation trimestrielle, à fin septembre 2025, du fait de l'offre abondante du gaz naturel. En Europe, davantage de cargaisons ont été constituées pour reconstituer les stocks et remplacer une partie des flux par le gazoduc russe. Cette offre supplémentaire a permis de comprimer les prix sur le marché. Ces derniers se sont repliés de 4,9% en variation trimestrielle et de 1,8% en glissement annuel. Aux États-Unis, la baisse des cours du GNL s'est maintenue, consécutivement au trimestre précédent, pour s'établir à un prix moyen de 3,0 $/mmbtu[5], soit un recul de 4,8% en variation trimestrielle. Comparativement au troisième trimestre 2024, les prix du gaz naturel restent relativement plus élevés. En effet, les prix sont ressortis en hausse de 43,7% en glissement annuel. La forte production américaine, depuis le début de l'année, a créé une base d'offre large pour le gaz, ce qui exerce une pression baissière sur les prix internes et donc sur le coût d'entrée du GNL à exporter, en sus l'effectivité des mesures tarifaires qui décourageraient la concurrence avec la production locale américaine.

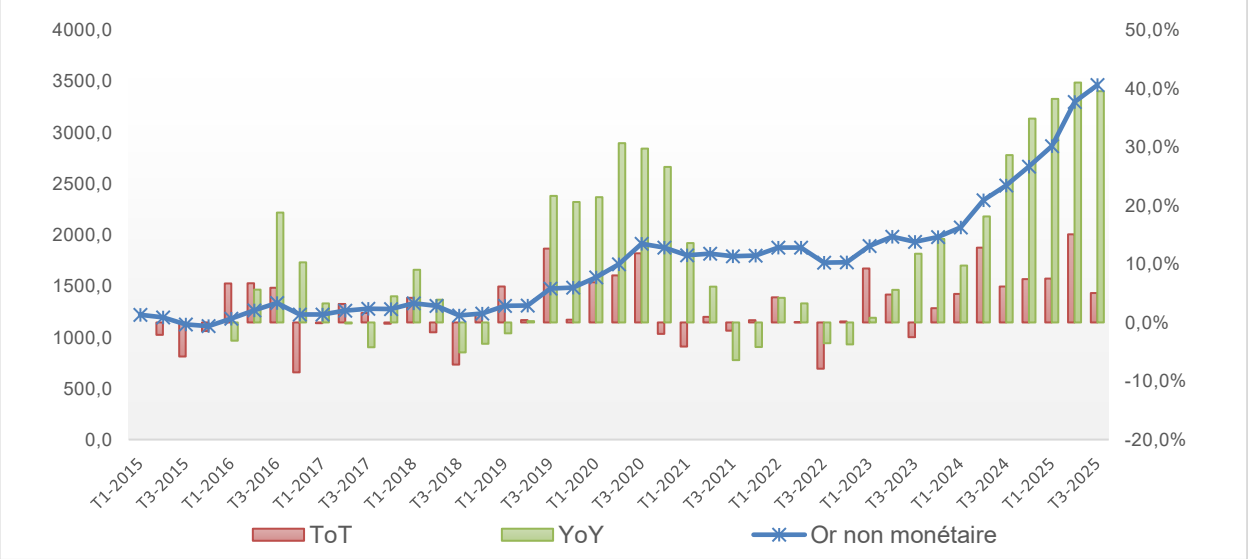
Les cours de l'or continuent d'impressionner les marchés en se maintenant sur une tendance, à la limite exponentielle jamais réalisée par le passé. En effet, l'or s'est échangé à 3 667,68 dollars l'once troy en septembre 2025, contre 3 352,66 dollars en juin 2025. Sur le troisième trimestre 2025, la hausse des prix de l'or est ressortie à 5% en variation trimestrielle et 39,5% en glissement annuel. Selon la Banque mondiale[6], cette poussée a été alimentée par une forte demande de refuges, dans un contexte de tensions géopolitiques accrues et de préoccupations économiques plus larges, aidées par un dollar américain plus faible et un assouplissement monétaire américain.

[5] Mmbtu : million d'unités thermales britanniques. Il s'agit de l'unité thermique de mesure du gaz naturel. Le prix en bourse du gaz aux Etats-unis est ainsi donné en USD/MMBtu.

[6] Lorsque l'incertitude augmente, l'or remonte : les métaux précieux atteignent des sommets records dans un contexte de tensions mondiales.

La demande d'or a augmenté de 10% au cours des trois premiers trimestres de 2025 (en glissement annuel), menée par de fortes entrées d'investissements, notamment issues *d'exchange traded funds* (ETF)[7] adossés à l'or, et des achats continus (bien que modérés) par des banques centrales.

Graphique 4 : Evolution des cours de l'or



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », novembre 2025 ; et Commission de l'UEMOA (Calculs).

S'agissant du cacao, les prix ont continué de baisser au T3-2025, après la contraction relevée au deuxième trimestre, à la suite du pic historique du premier trimestre 2025. En effet, le prix moyen du kilogramme de cacao est passé de 9,6 dollars au T1-2025 à 7,3 dollars US au T3-2025, après 8,5 dollars au T2-2025. Cette tendance baissière est attribuable aux anticipations de récoltes pour la campagne 2025/2026 qui donne des perspectives confortables sur l'offre. En effet, le risque d'un nouveau ralentissement de la production s'est atténué, grâce à plusieurs facteurs clés, notamment :

- **l'expansion de la production en Équateur** : le pays est devenu un moteur de croissance majeur pour l'approvisionnement mondial en cacao. La politique de prix dictée par le marché a permis aux agriculteurs de bénéficier pendant des années de prix élevés, ce qui a stimulé les investissements dans la culture du cacao. Les rendements sont estimés à 800 kg par hectare, dépassant ainsi la moyenne ouest-africaine ;
- **l'amélioration des conditions météorologiques en Afrique de l'Ouest** : des précipitations favorables, associées à d'autres conditions météorologiques propices au cours du troisième trimestre 2025, ont amélioré les perspectives de récolte en Côte d'Ivoire et au Ghana. Si l'augmentation prévue de la production est modeste, elle contribue néanmoins à des perspectives globalement positives ;
- **la hausse des prix à la production** : la hausse des prix à la production devrait inciter les agriculteurs et stimuler la productivité. La Côte d'Ivoire a fixé un prix record de 2 800 CFA/kg (5,00 dollars US/kg) pour la saison 2025/2026, dans le cadre de sa politique de soutien aux agriculteurs et de stabilisation du marché. Le Ghana a emboîté le pas en

[7] Un *Exchange traded fund* (ETF), est un type de fonds d'investissement coté en bourse, qui permet aux investisseurs de négocier, c'est-à-dire d'acheter et de vendre, des parts tout au long de la journée, comme ils le feraient pour des actions.

annonçant un prix à la production de 58 000 cédis ghanéens la tonne (4,64 dollars US/kg), applicable à compter du 3 octobre 2025 et visant à s'aligner sur le prix de la Côte d'Ivoire.

La demande mondiale[8] demeure **modérée**, notamment du côté du broyage, où la reprise reste timide en raison de la forte hausse des prix l'année précédente et de marges faibles pour les transformateurs.

Toutefois, le cours du cacao, sur le marché international, demeure encore relativement élevé au troisième trimestre 2025, même si la tendance à la baisse commence à prendre forme. Comparativement à la même période de l'année précédente, les prix se sont inscrits en hausse de 7,4%.

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars US

Matières premières	Unité	2024	2025		Variations en %	
		T3	T2	T3	Trim.	Gliss.
Pétrole brut (Brent)	($/bbl)	80,2	67,8	69,0	1,8	-13,9
Cacao	($/kg)	6,8	8,5	7,3	-13,9	7,4
Café arabica	($/kg)	5,9	8,5	8,0	-5,2	37,2
Café robusta	($/kg)	4,9	4,3	4,2	-0,4	-13,9
Huile d'arachide	($/mt)	1793,1	1687,8	1667,2	-1,2	-7,0
Huile de palme	($/mt)	937,2	945,8	1013,1	7,1	8,1
Huile de palmiste	($/mt)	1453,3	1984,3	2258,4	13,8	55,4
Blé	($/mt)	260,3	242,2	233,3	-3,7	-10,4
Maïs	($/mt)	177,4	215,0	192,0	-10,7	8,2
Riz brisé 5%	($/mt)	586,3	421,7	380,3	-0,2	6,2
Banane	($/kg)	1,1	1,1	1,1	-0,2	167,0
Sucre	($/kg)	0,4	1,1	1,1	1,0	3,7
Bois (Sawnwood) Caméroun	$/m3	623,0	640,0	646,2	1,0	3,7
Coton (A Index)	($/kg)	1,8	1,7	1,7	0,3	-3,4
Or non monétaire	($/troy oz)	2479,6	3293,3	3458,6	5,0	39,5

Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », novembre 2025 ; Commission de l'UEMOA (Calculs).

Sur le marché du coton, il est relevé une production mondiale légèrement supérieure à la consommation. Les estimations faites au 3e trimestre tablent sur une production mondiale de 25,43 millions de tonnes, ce qui dépasse la consommation mondiale, estimée à 25,39 millions de tonnes. Le marché reste fortement influencé par la demande chinoise en fibre de coton, mais également par la forte concurrence avec la fibre synthétique. La consommation de coton en Chine devrait se situer entre 7,7 et 8,15 millions de tonnes au cours de la campagne de commercialisation 2024/2025 (août 2024 - juillet 2025), ce qui indique une augmentation de la consommation par rapport à la campagne de commercialisation 2023/2024[9]. Avec cette abondance de la production, les prix sur le marché poursuivent leur tendance baissière, en glissement annuel, au 3e trimestre 2025. Le cours du coton (A Index) est ressorti à 1,7 dollar le kilogramme sur la période, soit un repli de 3,4% par rapport à la même période de l'année précédente. Toutefois, en variation

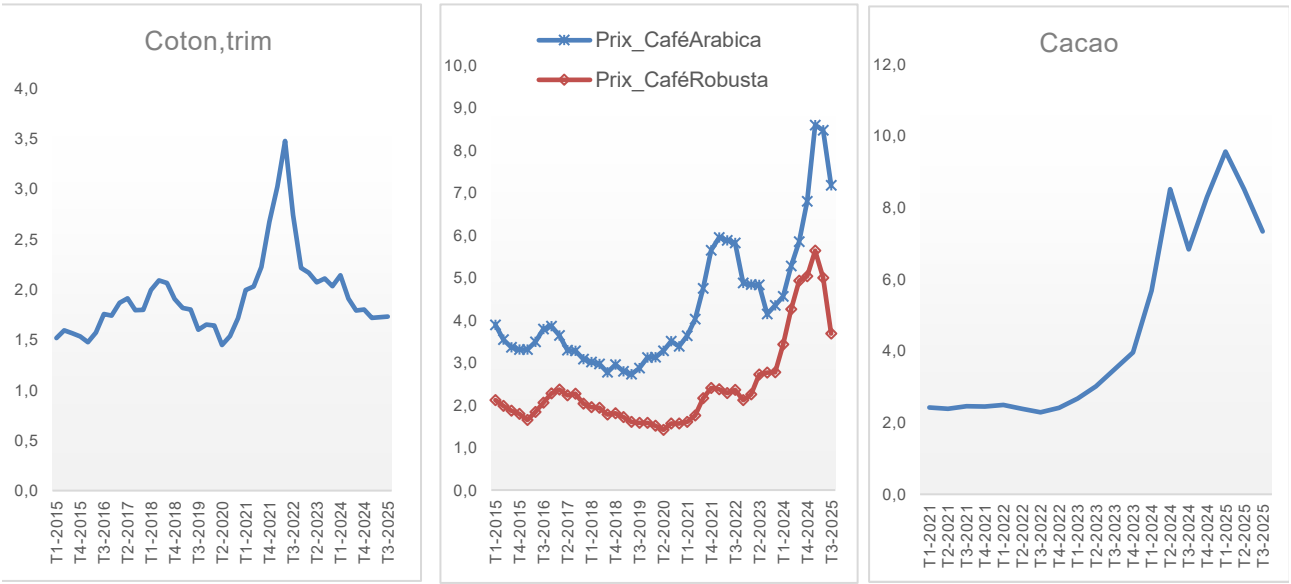
[8] icco.org/wp-content/uploads/Cocoa-Market-Report_September-2025.pdf

[9] https://cottonsa.org.za/wp-content/uploads/2025/10/COTTON-MARKET-REPORT-September-2025.pdf

trimestrielle, les prix semblent se conforter légèrement (+0,3%), une progression indicative d'un éventuel relèvement des prix futurs sur les marchés mondiaux.

Pour ce qui concerne le café, la tendance baissière des cours sur le maché international, entamée depuis le premier trimestre 2025, s'est poursuivie au 3e trimestre 2025. Les prix du café arabica et robusta se sont repliés, respectivement de 5,2% et de 15,1%, en variation trimestrielle. Cette baisse a été influencée par le fléchissement des cours au mois de juillet où l'arabica s'est échangé à 7,18 dollars le kilogramme et celui de robusta à 3,69 dollars le kilogramme, soit des baisses de cours respectives de 10,4% et de 14,8%, comparativement au mois de juin 2025. Cependant, au courant du trimestre, les cours ont affiché une dynamique haussière en évolution mensuelle, passant ainsi de 8,08 dollars à 8,83 dollars le kilogramme de café arabica entre août et septembre. De même pour le café robusta, les prix ont atteint les 4,66 dollars le kilogramme en septembre, après 4,39 dollars en août.

Graphique 5 : Cours moyens annuels des quelques produits agricoles tels que le café, le coton et le cacao



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », novembre 2025 ; et Commission de l'UEMOA (Calculs).

La reprise relevée au niveau des prix du café sur le marché international résulte des effets de confrontation entre l'offre qui se contracte avec les effets de changements climatiques au niveau des zones de récoltes, notamment au Brésil, et de la demande qui reste encore dynamique, notamment en Chine. Déjà en septembre 2025, les exportations de café d'origine sudaméricaine ont baissé de 13,9%, passant de 6,58 millions de sacs en septembre 2024 à 5,67 millions de sacs[10]. Ce recul est principalement imputable au Brésil, principal producteur qui assure 40% de l'offre mondiale, dont les exportations ont chuté de 17,9%, passant de 50,1 millions de sacs pour la campagne caféière 2023/24 à 41,11 millions de sacs. La production a été fortement influencée par la sécheresse de 2024-2025 et les effets climatiques qui ont entrainé une forte chaleur en mars 2025, provoquant des brûlures foliaires et un défaut de remplissage des grains et, ainsi, des pertes de qualité.

S'agissant du sucre, sur le marché européen, le cours poursuit une tendance baissière depuis la fin de l'année 2023 où il a atteint son pic historique (0,5 $/kg). Sur toute l'année 2024, les prix ont évolué à la baisse entre 0,4 et 0,5 dollar le kilogramme, avant de franchir

[10] https://www.ico.org/documents/cy2025-26/cmr-1025-e.pdf.

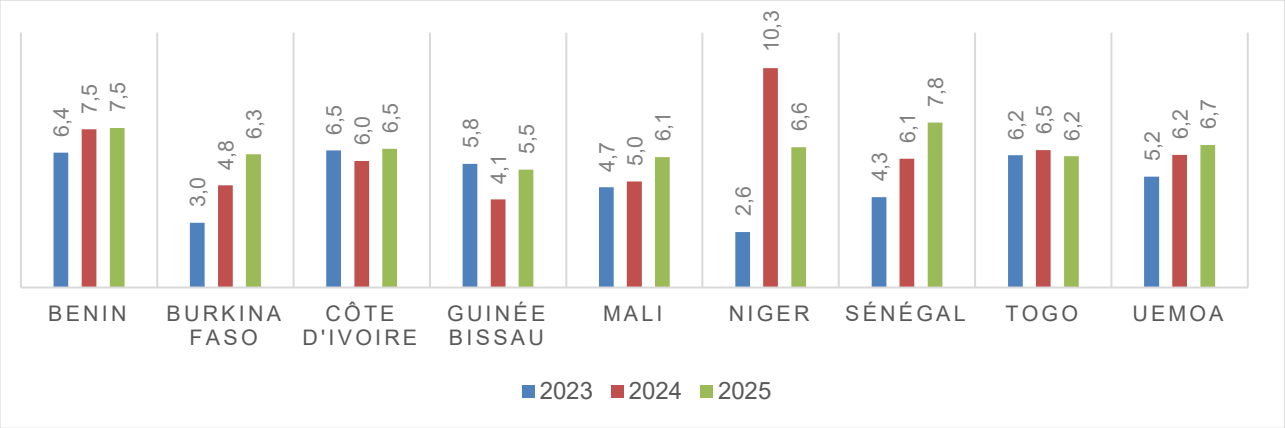
la barre des 0,4 dollar le kilogramme au courant du 2e trimestre 2025, soit un prix moyen de 0,39 dollar le kilogramme. Au troisième trimestre 2025, le cours moyen s'est établi à 0,26 dollar le kilogramme, soit un repli de 5,9% en variation trimestrielle et une contraction de 14,7% en glissement annuel. Cette évolution du cours s'explique principalement par une offre surabondante en Europe, du fait de la production, mais également des importations, notamment celles en provenance de l'Ukraine. Par ailleurs, sur le marché mondial[11], il est aussi relevé une faiblesse de la demande intérieure, avec le changement des comportements de consommation visant à réduire l'usage du sucre, notamment le sucre ajouté dans les habitudes.

2. Conjoncture dans la Zone UEMOA

2.1. Activité économique régionale

Le taux de croissance de l'activité économique serait de 6,7% en 2025 contre 6,2% en 2024. Les projections tablent sur le renforcement du dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs avec, notamment les nouvelles exploitations de gisements de pétrole et de gaz au sein de l'Union (Côte d'ivoire, Niger et Sénégal).

Graphique 5 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA de 2023 à 2025



Source : Commission UEMOA, Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, décembre 2025.

La croissance serait soutenue par la robustesse de la demande intérieure et la poursuite du maintien des prix élevés pour les matières premières agricoles.

Activité agricole[12]

Les statistiques agricoles présentées sur cette partie du rapport sont des données consolidées pour la campagne agricole 2024/2025 qui fournissent une estimation de la production agricole, évaluée à l'échelle de l'Union, au titre de l'année 2024, moyennant quelques estimations faites pour certains pays sur la base des données historiques.

[11] Les contrats à terme sur le sucre atteignent des creux de 2020.

[12] Cette partie procède à l'analyse des données transmises par les Etats membres à la Commission. Au Niger, les données transmises s'arrêtent à la campagne 2022/2023. Pour le Burkina Faso et le Sénégal, des estimations sont faites pour les productions portant sur la campagne 2024-2025, soit en reconduisant les productions antérieures 2023/2024 (Burkina Faso), soit en prenant comme hypothèse l'évolution de la branche agricole dans la publication des comptes nationaux trimestriels au titre du 4e trimestre 2024. Ces estimations ont été apportées pour les besoins de l'analyse globale de l'évolution de la production agricole dans l'espace UEMOA et n'engagent que les rédacteurs de la présente note.

Globalement, en 2024, les statistiques estimées de la production agricole régionale font ressortir une augmentation de la production agricole vivrière de 6,1% et une légère baisse de celle d'exportation, évaluée à 0,5%.

Au Bénin, la production agricole est ressortie en hausse de 4,2% pour les produits vivriers et une contraction de 2,5% a été notée au niveau de la production d'exportation. Les céréales, et les légumes ont essentiellement contribué à l'amélioration de la production de produits vivriers. En effet, pour ces deux productions, les statistiques consolidées de la Direction des statistiques agricoles (DSA) du pays affichent des progressions respectives de 6,1% et 28,5%. En ce qui concerne la production pour usage d'exportation et en l'absence des statistiques sur la production de la canne à sucre et de la banane, elle affiche une baisse de 2,5%. Toutefois, les productions de coton et d'anacarde se sont confortées, respectivement de 4,3% et 6,4% en 2024.

Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2024/2025

États membres	Production vivrière		Production d'exportation	
	en tonnes	%	en tonnes	%
Bénin	12 664 875	4,2	2 708 113	-2,5
Burkina Faso	5 914 922	21,7	1 888 549	16,4
Côte d'Ivoire	23 374 610	6,4	7 988 560	-3,6
Guinée Bissau	646 004	2,8	166 887	-11,9
Mali	11 010 851	10,7	656 679	12,7
Niger	10 067 447	0,0	1 323 481	0,0
Sénégal[13]	5 746 480	-3,4	3 022 685	-3,4
Togo	4 610 626	6,6	162 979	76,6
UEMOA	**74 035 814**	**6,1**	**17 917 931**	**-0,5**

Source : INS des États membres, estimation Commission de l'UEMOA, juin 2025.

En Côte d'Ivoire, l'agriculture d'exportation s'est contractée de 3,6%, malgré la bonne tenue des productions de cacao (+3,6%) et de café (+53,8%). Il faut noter que la production de cacao a été impulsée par la demande mondiale, avec un prix sur le marché international relativement favorable pour encourager la production, malgré les effets climatiques touchant les plants par le biais de la pourriture de fongique. En revanche, la production d'anacarde s'est repliée de 22,9% en 2024, de même que les récoltes de bananes (-5,3%).

En Guinée-Bissau, l'évolution de la production agricole a été mitigée, avec une hausse de de 2,8% de la production des produits vivriers et une contraction de 11,6% des produits d'exportation. Les produits vivriers ont été confortés par la hausse de la production de céréales (+8,9%), avec une production de riz en hausse de 7,8%, tandis que la production des autres céréales sèches a progressé de 12,1%. En revanche, les productions de tubercules et de légumineux ont respectivement baissé de 3,2% et 2,7% en 2024. La production d'exportation de produits agricoles, essentiellement portée par la culture de l'anacarde, a enregistré une baisse de 11,9%, avec une contraction de 7,7% de la production de l'anacarde en 2024.

[13] https://www.ansd.sn/sites/default/files/2025-04/Note_PIB-trim_T4%202024-maj.pdf.

Au Mali, le secteur agricole s'est bien comporté pour la campagne de 2024, les récoltes de produits du vivrier s'étant affichées en hausse de 10,7%, tandis que les productions d'exportation, principalement constituées du coton, sont ressorties en progression de 12,7%. Les productions vivrières, essentiellement constituées des spéculations céréalières que sont le mil, le sorgho, le maïs et le fonio, se sont toutes bien consolidées.

Pour ce qui concerne le Togo, les estimations de production, au titre de la campagne agricole 2024/2025, tablent sur une hausse de 6,1% des produits du vivrier, par rapport, à la campagne précédente, et une bonne reprise de la production d'exportation (+76,6%), impulsée par la production de coton qui s'est revigorée de plus de 95%, par rapport à la campagne précédente. Les productions de café et de cacao se sont, quant à elles, confortées de 67,7% et de 43,1%, respectivement, pour cette campagne.

Globalement, et tenant compte des hypothèses formulées sur la production au Burkina Faso et au Sénégal, la production agricole de l'Union afficherait une hausse de 6,1% de sa composante vivrière et un repli de 0,5% de la composante d'exportation.

Activité industrielle[14]

Au 3e trimestre 2025, l'évolution de l'activité industrielle en Côte d'Ivoire est inscrite en baisse de 3,7%, en variation trimestrielle, marquée la baisse des activités extractives (-9,4%), de la fabrication dans les industries agroalimentaires (-5,7%), dans la fabrication métallique (-20,7%). Par contre, les performances dans les industries de raffinage (+14,9%), dans la fabrication de produits chimiques (+16,9%) ainsi que la bonne tenue de la production d'électricité et d'eau (+0,9%) ont amoindri la contraction du secteur, comparativement au trimestre précédent.

En glissement annuel, l'activité industrielle s'est confortée à 4,3%, sous l'effet de la bonne tenue des industries extractives, des industries de transformation des produits pétroliers, des industries chimiques et celles de la production d'électricité et de la distribution d'eau. En effet, les industries extractives se sont consolidées de 4,3% au 3e trimestre 2025, en glissement annuel, tirées par le dynamisme de la production extractive qui s'est réconfortée de 37,0% sur la période. Cependant, sur la même période, les extractions de minerais métalliques se sont repliées de 4,1%. La production dans le raffinage du pétrole s'est également consolidée de 18,2% ; de même, la fabrication de produits chimiques a augmenté de 19,7% en glissement annuel. La production d'électricité s'est consolidée de 6,7% et celle de la production et de la distribution d'eau de 7,1%. Toutefois, sur le trimestre, les industries agroalimentaires ont enregistré des contreperformances estimées à 5,3%, celles-ci ayant été influencées par la baisse de la fabrication de produits alimentaires (-9,2%) et ainsi que par celle de la fabrication de produits à base de tabac (-8,5%). Les industries textiles se sont contractées de 24,9% au 3e trimestre, tandis que les industries environnementales se sont également repliées de 3,4%, tirées par les contreperformances dans la collecte, le traitement et l'élimination des déchets.

En cumul, sur les neuf premiers mois de l'année 2025, la production industrielle en Côte d'ivoire s'est consolidée de 4,2%, essentiellement tirée par la vigueur des activités

[14] Les statistiques sur l'IHPI ne sont pas disponibles pour le Burkina et le Bénin sur la période sous revue. En effet, pour ces deux pays, nous relevons un retard d'un trimestre dans la publication de l'indice.

extractives (+6,2%), du raffinage de pétrole (+6,3%) et de la production chimique (+13,4%). La production d'électricité et d'eau, à fin septembre 2025, s'est réconfortée de 4,5%.

En Guinée-Bissau, l'activité industrielle s'est augmenté de 1,6% au 3e trimestre 2025 comparativement au trimestre précédent, tirée par l'ensemble des sous-secteurs, notamment la bonne tenue des activités manufacturières (+2,3%) et une production soutenue d'électricité et d'eau (+3,0%).

Comparativement au 3e trimestre 2024, l'activité industrielle bissau-guinéenne s'est consolidée au 3e trimestre 2025, soutenue par la bonne dynamique des industries manufacturières et de la production d'électricité, de traitement et de distribution d'eau. En effet, en glissement annuel, la production industrielle bissau-guinéenne s'est confortée de 7,8% au 3e trimestre 2025, avec une production manufacturière qui s'est revigorée de 6,1% et une production d'électricité et d'eau en hausse moyenne de 8,1% sur la période. La production manufacturière a été soutenue par la bonne tenue de la production de produits alimentaires (+9,7%), notamment influencée par la transformation de la noix de cajou (+9,2%). La production d'électricité, pour sa part, est ressortie en croissance de 6,3% au 3e trimestre 2025 ; au même moment, le captage, l'épuration et la distribution d'eau s'est réconfortée de plus de 35%.

En cumul, sur les neuf mois de l'année, l'activité industrielle a crû de 7,4%, notamment tirée par une bonne tenue des activités manufacturières et une consolidation de la production d'énergie.

Au Mali, la production industrielle s'est repliée de 4,9% en variation trimestrielle, au 3e trimestre 2025, sous l'effet d'une absence de production de coton égrené, en plus des contreperformances relevées dans activités de fabrication de produits chimiques (-34,0%) et la contraction de la production d'électricité (-18,4%). La baisse de la production industrielle sur le trimestre a été amoindrie par la vigueur des activités d'extraction d'or (+91,3%) et la fabrication de produits alimentaires (+5,9%).

En glissement annuel, le secteur industriel malien s'est contracté de 0,5% au 3e trimestre 2025, sous l'effet des contreperformances relevées dans les fabrications de produits à base de tabac (-18,0%) et de produits textiles (-6,3%), mais aussi dans la production chimique (-31,7%). Toutefois, sur la période, il a été relevé une reprise de la production d'électricité qui s'est consolidée de 32,5%, comparativement au 3e trimestre de l'année précédente, mais également la bonne tenue de la production alimentaire qui a augmenté de 12,0%. La production d'or, pour sa part, est restée quasiment au même niveau de production, avec une légère progression de 0,5% au 3e trimestre 2025, en glissement annuel. Par ailleurs, l'activité industrielle au 3e trimestre a aussi été marquée par l'absence de la production d'égrenage de coton qui semble être saisonnière, au vu des données historiques.

En cumul, à fin septembre 2025, le secteur industriel du Mali s'est conforté de 4,4%, comparativement à la même période de l'année précédente, influencé par la consolidation de l'activité d'égrenage de coton (+57,4%), de la fabrication de produits chimiques (+17,7%) et de la production d'électricité et de gaz (+28,2%). Cependant, l'activité industrielle a été amoindrie, essentiellement, par l'activité d'extraction d'or qui s'est contractée de 50,8% sur la même période.

Au Niger, l'activité industrielle s'est confortée de 20,8% en variation trimestrielle, au 3e trimestre 2025, soutenue par les activités minières qui ont augmenté de 27,8% et la bonne tenue des industries manufacturières qui a haussé de 12,5%. Les activités minières ont été soutenues par la production pétrolière qui s'est conforté de 29,1% par rapport au trimestre précédent, malgré l'arrêt constaté sur l'extraction de l'or et les contreperformances des activités d'extraction d'uranium (-51,4%) et du charbon carbonisé (-45,2%). La production manufacturière, pour sa part, est tirée par le raffinage de pétrole qui s'est revigoré de 18,8% en variation trimestrielle, ainsi que la bonne performance des activités de fabrication de machines et de matériels agricoles (+99,2%). Cependant, les activités industrielles nigériennes demeurent contraintes par les difficultés relevées dans la production d'énergie qui s'est contractée de 8,2% en variation trimestrielle.

Comparativement à la même période de l'année précédente, la production industrielle s'est nettement améliorée au 3e trimestre 2025, avec une production qui a presque doublée. L'activité industrielle a progressé de 98,4%, essentiellement sous l'effet de la performance dans la production minière et d'hydrocarbure. En effet, celle-ci s'est réconfortée de plus de 206,5%, tirée par la production de pétrole brut (+247,7%) et la reprise dans la production d'or. La production d'énergie a été bien tenue sur la période, avec une hausse de 11,8% de la production. Cependant, les activités manufacturières se sont repliées de 10,3% en glissement annuel, au 3e trimestre, malgré la bonne tenue de la production alimentaire et des boissons (+7,4%). La contraction des industries manufacturières s'explique par la baisse dans la production du raffinage de pétrole (-11,4%) et celle de la production des matériaux de construction (-1,4%).

En cumul, à fin septembre 2025, l'activité industrielle s'est consolidée de 51,7% par rapport à la même période de l'année 2024, sous l'effet du dynamisme des industries minières et extractives (+93,8%) et de la consolidation de la production d'énergie (+9,1%). Cette performance a été amoindrie par la baisse relevée au niveau des industries manufacturières (-11,6%), notamment dans les activités de raffinage de pétrole (-13,7%).

Au Sénégal, l'activité industrielle s'est contractée de 7,1% au 3e trimestre 2025, comparativement au trimestre précédent. Ce repli des activités industrielles est expliqué par la baisse des activités dans le secteur extractives (-16,7%) soutenue par le recul de la production pétrolière (-21,6%) et celui de la production de minerais métalliques (-8,4%). Toutefois, au 3e trimestriel 2025, la production d'énergie, notamment à travers la branche de production d'électricité, s'est conforté de 13,2% en variation trimestrielle. La production manufacturière, pour sa part, s'est légèrement repliée de 0,1% au 3e trimestre comparativement au trimestre précédent, bien que des secteurs tels que le raffinage et la production chimiques se soient bien tenus. Le repli du secteur manufacturier est soutenu par la contreperformance dans la fabrication de produits alimentaire (-3,1%) et la faiblesse de la production de produits métallurgiques (-21,9%).

Néanmoins, comparativement au 3e trimestre de l'année précédente, la production industrielle sénégalaise s'est inscrite en hausse de 25,3% au 3e trimestre 2025. Ce dynamisme est favorisé, entre autres, par l'exploitation pétrolière et gazière qui, malgré le recul de la production minière (-9,0%), a permis une consolidation du sous-secteur des industries extractives et minières de 61,0% sur le 3e trimestre, comparativement à la même

période de l'année antérieure. Aussi, la production manufacturière s'est bien entretenue, inscrite en hausse de 7,0% sur la période, tirée par la production agro-alimentaire (+10,1%) et celle du raffinage de pétrole (+57,3%). L'activité manufacturière a été amoindrie par le repli des activités de fabrication de produits chimiques (-7,4%) et des matériaux minéraux (-4,2%). La production d'énergie (électricité et eau) s'est confortée de 10,6% au 3e trimestre et les industries pour la préservation de l'environnement de 2,5% sur la période.

En cumul, à fin septembre 2025, l'activité industrielle au Sénégal s'est raffermie de 26,1%, grâce à la consolidation des industries extractives et minières (+76,5%), influencées par l'exploitation d'hydrocarbures ainsi que par la bonne tenue des industries manufacturières (+2,8%) et de la production d'énergie (+5,7%).

Au Togo, l'activité industrielle s'est maintenue sur une trajectoire de progression confortable au 3e trimestre 2025. En variation trimestrielle, la production industrielle s'est améliorée de 8,1%, soutenue principalement par les activités extractives. En effet, celles-ci se sont réconfortées de 50,9% au 3e trimestre comparativement au trimestre précédent. L'industrie manufacturière s'est confortée de 3,5%, sous l'effet du dynamisme de la production agroalimentaire (+11,6%) et de la transformation des produits pétroliers (+5,8%). Cependant, la production d'électricité s'est repliée de 11,0% sur la période, amoindrissant le dynamisme du secteur industriel togolais sur le courant du 3e trimestre 2025.

En glissement annuel, le secteur industriel togolais a enregistré une hausse de 6,2% de sa production, après celles enregistrées au 1e et au 2e trimestre de l'année. Ce dynamisme du secteur industriel a été tiré par la performance des industries extractives (+7,2%) et des industries manufacturières (+5,9%). Les industries de l'environnement se sont maintenues à 6,2% sur la même période. Cependant, le dynamisme du secteur a été amoindri par le recul de la production dans les industries de production d'énergie (électricité et eau) qui se sont repliées de 2,4%, sous l'effet de la baisse de la production d'électricité de 5,7% sur le trimestre.

En cumul, à fin septembre 2025, l'activité industrielle au Togo s'est renforcée de 11,7%, à la faveur de la bonne tenue des industries extractives qui ont crû de 6,4% et du dynamisme des industries manufacturières (+17,5%) et environnementales (+20,5%). Toutefois, le sous-secteur de la production d'énergie s'est montré affaibli, notamment dans la production d'eau où il a été enregistré une baisse de 12,7% de la production sur les neuf (09) premiers mois de l'année, en glissement annuel. La production d'électricité, pour sa part, est ressortie en hausse de 1,1%, relativement amoindrie par la baisse relevée au 3e trimestre 2025, comparativement au 3e trimestre de l'année précédente. En somme, la production d'énergie a reculé de 6,4% sur la période.

■ Activité dans le commerce et les services[15]

En Côte d'Ivoire, l'indice général du chiffre d'affaires dans le commerce pour le troisième trimestre 2025, a connu une hausse de 5,3% par rapport au trimestre précédent. Cette hausse s'explique par la bonne tenue de ses sous composantes « commerce et réparation

[15] Seuls, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont transmis des données sur l'indice du chiffre d'affaires du commerce et/ou des services, au titre du troisième (3e) trimestre 2025.

d'automobiles et de motocycles » (+7,7%), et « commerce de détail » (+6,0%). La progression est plus marquée en glissement annuel (+15,2%).

L'indice du chiffre d'affaires du commerce et des services de la Guinée Bissau est ressorti en hausse de 2,7% au troisième trimestre 2025, relativement au trimestre précédent. Cette performance s'explique par la bonne performance des sous-branches « textiles, habillement, articles chaussants et cuirs » (+3,9%), « matériaux de construction, quincaillerie, peintures, verres et articles de verre » (+3,2%), « produits pétroliers » (+3,1%), « produits pharmaceutiques et médicaux (+3,0%), « autres appareils électriques et électronique » (+2,8%) et « ameublement, équipements et produits ménagers » (+2,6%). En glissement annuel, l'indice a progressé de 9,2%.

Au troisième trimestre 2025, le chiffre d'affaires du commerce au Sénégal, a baissé de 2,3% par rapport au trimestre précédent, imputable aux baisses observées dans les sous branches « commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » (-7,1%), « commerce de gros » (-4,5%) et « commerce de détail » (-1,2%). Cependant, comparé à la même période de 2024, l'indice a reculé de 7,1%.

Pour les services, l'indice est ressorti en hausse de 3,3% au troisième trimestre 2025, grâce à la bonne tenue des sous-branches « production audio et vidéo : télévision, cinéma et son» (+163,4%), « activités des auxiliaires financiers et d'assurance » (+99,7%), « programmation télévisuelle ; radiodiffusion » (+26,8%), « édition » (+25,2%), et « transport aérien » (+18,9%). En glissement annuel, l'indice est ressorti en hausse 5,0%.

■ Créations d'entreprises[16]

En **Guinée-Bissau**, le nombre d'entreprises enregistrées au troisième trimestre 2025 est passé de 203 à 230, marquant une hausse de 13,3% par rapport au deuxième trimestre 2025. Cette progression représente, en glissement annuel, une hausse de 109,1%.

Au troisième trimestre 2025, le nombre d'entreprises enregistrées au **Niger**, s'est affiché à 6 559, contre 4 506, le trimestre précédent, soit une hausse de 45,56%. Comparé au troisième trimestre 2024, la création d'entreprises a augmenté de 38,2%.

Au **Sénégal**, les créations d'entreprises ont augmenté de 2,7% au troisième trimestre, se situant ainsi à 20 213, contre 19 686 au deuxième trimestre 2025. Par rapport à la même période de 2024, ce nombre est en baisse de 25,1%.

Concernant le **Togo**, le nombre d'entreprises enregistrées au troisième trimestre 2025 a baissé de 3,0%, s'affichant à 3 352, contre 3 455 au trimestre précédent. Cette baisse est plus accentuée en glissement annuel (+16,6%).

2.1. Evolution de l'inflation[17]

Au troisième trimestre 2025, les prix à la consommation de l'Union ont augmenté de 0,2% par rapport au trimestre précédent, principalement, sous l'effet de la hausse des prix des

[16] Les autres Etats membres n'ont pas transmis les données sur les créations d'entreprises au titre du deuxième trimestre 2025.

[17] Un changement de base de l'indice a été opéré, pour l'ensemble des Etats membres et au niveau régional, à compter de janvier 2025. (Cf. encadré, en annexe).

« produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et des prix de la composante « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de l'IHPC. Pour ces deux (02) divisions de consommation, les prix ont respectivement augmenté de 0,3% et de 0,9% en variation trimestrielle, contribuant à la quasi-totalité de la hausse des prix à la consommation sur le trimestre sous revue. Les prix des autres produits ont légèrement évolué, avec des contributions insignifiantes sur l'évolution globale des prix, sur le trimestre (voir annexe A).

Dans les États membres, les prix à la consommation, en variation trimestrielle, ont augmenté au Sénégal (+2,9%), au Mali (+0,5%) et en Côte d'Ivoire (+0,2%). Si au Mali et en Côte d'Ivoire, la progression des prix à la consommation n'est pas étroitement liée à l'évolution des prix des produits alimentaires, au Sénégal, celle-ci en a été le facteur essentiel, même si les prix des autres produits à la consommation ont légèrement augmenté. Au Mali et en Côte d'Ivoire, la hausse des prix a davantage été soutenue par le renchérissement des prix des logements et des énergies. Dans les autres États membres, les prix à la consommation se sont inscrits en baisse, en rythme trimestriel, contrebalançant la hausse relevée dans les pays susmentionnés (voir annexe A).

Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction

DIVISION DE CONSOMMATION	Pond.	2024	2025		Variation (%)	
		T3	T2	T3	Trim.	Gliss.
01. PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSIONS NON ALCOOLISEES	**3707**	107,6	105,9	106,2	0,3	-1,3
02. BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIANTS	**74**	101,5	102,8	103,7	0,9	2,2
03. VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	**534**	101,4	101,8	101,9	0,1	0,5
04. LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	**1088**	104,9	104,5	105,4	0,9	0,5
05. AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN MÉNAGER COURANT	**354**	102,8	102,2	102,3	0,1	-0,5
06. SANTÉ	**529**	104,5	102,2	102,3	0,1	-2,1
07. TRANSPORT	**925**	101,6	100,9	100,8	-0,1	-0,7
08. INFORMATION ET COMMUNICATION	**781**	100,5	102,2	101,8	-0,4	1,3
09. LOISIRS, SPORT ET CULTURE	**151**	101,1	99,9	100,5	0,6	-0,6
10. SERVICES D'ENSEIGNEMENT	**212**	101,0	101,9	102,2	0,3	1,2
11. RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	**1249**	104,4	102,7	102,6	-0,1	-1,7
12. ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS	**24**	98,5	98,9	99,1	0,1	0,6
13. SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS ET SERVICES DIVERS	**373**	102,5	101,8	102,0	0,2	-0,5
00. IPHC	**10000**	**105,0**	**103,7**	**103,9**	**0,2**	**-1,0**

Source : Commission de l'UEMOA, décembre 2025.

En glissement annuel, les prix à la consommation se sont repliés de 1,0%, au troisième trimestre 2025. Cette contraction est essentiellement expliquée par la baisse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-1,3%) qui ont contribué à hauteur de 0,5 pp à la baisse des prix sur ce trimestre. Les prix des services de santé et de transport se sont également repliés sur ce trimestre, respectivement de 2,1% et de 0,7%, contribuant ainsi à la baisse des prix à la consommation, de même que les prix des services de restauration et d'hébergement qui se sont contractés de 1,7%, comparativement à la même période de l'année précédente. Toutefois, l'évolution baissière des prix à la consommation, en glissement annuel, a été atténuée par la hausse relevée des prix des boissons alcoolisées (+2,2%), des prix du logement et des énergies de consommation dans les ménages (+0,5%) ainsi que par l'augmentation des prix des services d'information et de communication (+1,3).

Concernant l'évolution des prix dans les États membres de l'Union, toujours en glissement annuel, le repli observé a été essentiellement induit par la baisse des prix au Niger (-9,2%). Aussi, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, les prix à la consommation ont enregistré des baisses respectives de 2,7% et 0,6%. Il en a été de même en Guinée Bissau, au Mali et au Togo où les prix à la consommation se sont respectivement contractés de 1,8%, 0,5% et 0,7%, en rythme annuel. La baisse des prix relevée au niveau régional a été atténuée par l'inflation au Sénégal (+2 ,2%) et au Bénin (+1,5%), sur la même période.

Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par État membre

États membre	Pond.	2024	2025		Variation (%)	
		T3	T2	T3	Trim.	Gliss.
BENIN	**959**	100,9	103,2	102,5	-0,7	1,5
BURKINA FASO	**1046**	106,9	104,6	104,0	-0,6	-2,7
COTE D'IVOIRE	**3373**	104,6	103,7	104,0	0,2	-0,6
GUINEE-BISSAU	**97**	104,9	104,8	103,0	-1,7	-1,8
MALI	**1148**	106,5	105,5	106,1	0,5	-0,5
NIGER	**943**	114,1	105,8	103,4	-2,3	-9,4
SENEGAL	**1827**	101,2	100,5	103,5	2,9	2,2
TOGO	**607**	104,3	104,9	103,6	-1,2	-0,7
UEMOA	**10000**	**105,0**	**103,7**	**103,9**	**0,2**	**-1,0**

Source : Commission de l'UEMOA, décembre 2025.

En cumul, à fin septembre 2025, l'inflation, au niveau régional, est ressortie à 0,4%, contre 3,5% à la même période il y a un an. Cela dénote un ralentissement relativement favorable du rythme d'évolution des prix à la consommation au niveau de l'Union.

L'inflation sous-jacente, calculée en excluant les produits frais et les produits de l'énergie de l'indice global, est ressortie à 0,3% au troisième trimestre 2025. Les prix des produits frais ont baissé presque partout dans la région, à l'exception du Bénin où ils se sont inscrits en hausse de 8,5%. Au niveau régional, les prix de produits ont, en moyenne, reculé de 4,4% au troisième trimestre 2025, comparativement à la même période de l'année précédente. S'agissant de l'évolution des prix sur les énergies, elle s'est légèrement contractée de 0,2% sur la même période.

Du point de vue de l'origine, le repli observé des prix a été davantage favorisé par la baisse des prix des produits importés (-2,6%). Les produits locaux, pour leur part, ont affiché une baisse de 0,7% au troisième trimestre 2025, en glissement annuel.

Globalement, sur la base des informations disponibles à fin septembre 2025 et en appliquant une prévision tendancielle corrigée de la saisonnalité des prix sur le reste de l'année, ***l'inflation de l'Union est projetée à 0,8% en 2025, contre une prévision révisée de 1,6% à fin juin 2025***. Ce ralentissement attendu du niveau général des prix au niveau régional corrobore la tendance à la baisse du niveau général des prix dans tous les États membres. Au Burkina Faso et au Niger, les prévisions tablent sur des désinflations respectives de 0,1% et de 3,0%. Au Mali, l'inflation resterait un peu plus importante que dans les autres États membres (+2,6%), soit un ralentissement de 0,6 pp par rapport à l'année précédente.

Tableau 5 : Prévision du taux d'inflation dans l'espace UEMOA, base IHPC 2023

États membre	Pond.	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prév.)
BENIN	**959**	-0,9	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2	**1,4**
BURKINA FASO	**1046**	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2	**-0,1**
COTE D'IVOIRE	**3373**	0,8	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5	**0,6**
GUINEE-BISSAU	**97**	0,2	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7	**1,5**
MALI	**1148**	-3,0	0,5	3,9	9,7	2,1	3,2	**2,6**
NIGER	**943**	-2,5	2,9	3,8	4,2	3,7	9,1	**-3,0**
SENEGAL	**1827**	1,0	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8	**1,9**
TOGO	**607**	0,7	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9	**1,1**
UEMOA	**10000**	**-0,5**	**2,2**	**3,5**	**7,1**	**3,8**	**3,3**	**0,8**

Source : Commission de l'UEMOA, décembre 2025.

2.2. Secteur extérieur

Au troisième trimestre 2025, les exportations de l'Union se sont contractées de 8,8% et les importations de 1,5%, par rapport au trimestre précédent. En revanche, en comparaison avec le même trimestre de 2024, les exportations ont fortement progressé (+42,4 %), tandis que les importations ont enregistré une hausse plus modérée (+3,1 %).

■ Exportations

Au troisième trimestre 2025, les exportations de l'Union se sont repliées à 7 427,4 mds, après 8 140,4 mds au trimestre précédent. Cette baisse reflète les performances contrastées des États membres. En effet, les augmentations observées au Niger (+25,8%), au Mali (+14,4%), au Togo (+11,3%) et en Guinée-Bissau (+4,7%) ont été plus que compensées par les diminutions enregistrées au Bénin (-24,8%), en Côte d'Ivoire (-15,0%), au Sénégal (-11,4%) et au Burkina Faso (-7,0%).

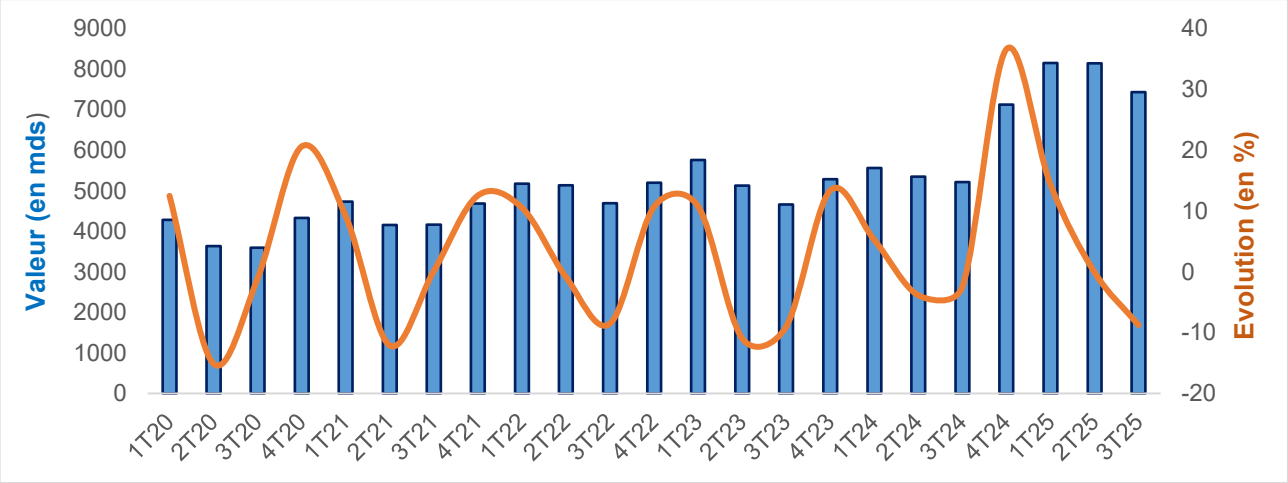
S'agissant des États membres ayant enregistré une baisse de leurs exportations, le Bénin a observé le plus grand recul. Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD), dans son Bulletin du commerce extérieur, cette baisse résulte de la diminution des ventes à l'extérieur de trois (03) produits majeurs, à savoir le « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » (-14,8 pp), les « tourteaux et autres résidus solides… » (-6,2 pp) et les « fruits et autres parties comestibles de plantes autrement préparés ou conservés, n.d.a. » (-2,1 pp). Le Bangladesh demeure la première destination des produits béninois, absorbant 32,1% de la valeur totale des exportations du trimestre sous revue. Ce pays importe essentiellement du « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné ». Il est suivi par l'Inde et la France, qui représentent, respectivement, 12,6% et 7,2% des exportations béninoises. Les principaux produits expédiés vers l'Inde sont les « fèves de soja », le « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » ainsi que les « tourteaux et autres résidus solides… ». Quant à la France, les exportations portent principalement sur les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux… » (dans le cadre des réexportations), les « t-shirts, maillots et gilets de corps en bonneterie » ainsi que le « linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine ». Sur le plan continental, le Nigéria demeure le principal partenaire commercial africain du Bénin, représentant 5,2% de la valeur totale des exportations du trimestre sous revue. Il est suivi par le Togo (2,9%) et la Côte d'Ivoire (1,8%).

Parmi les États membres ayant enregistré une hausse de leurs exportations, le Niger se distingue par la progression la plus marquée. Cette performance est principalement portée par l'augmentation de 35,3% des exportations des « huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux ». Toutefois, cette évolution positive a été atténuée par les diminutions observées dans les autres catégories de produits, à savoir les mines (-15,1%), mais aussi les « hydrocarbures » (-44,1%), les « animaux vivants » (-5,4%), les « produits agricoles » (-52,8%) et les « autres produits » (-20,4%).

En glissement annuel, c'est à dire par rapport au même trimestre de 2024, les exportations de l'Union ont enregistré une progression importante de 2 211,3 milliards de FCFA (+42,4%) au troisième trimestre 2025. Cette dynamique résulte de la hausse des ventes à l'extérieur dans l'ensemble des États membres, à l'exception du Bénin, qui a connu une baisse de 20,3%.

Parmi les États membres de l'Union, le Niger a affiché la plus forte croissance (+93,9%), portée par le renforcement de ses exportations de pétrole brut. Le Burkina Faso a également contribué de manière notable (+79,0%), grâce à la consolidation de ses ventes d'or. Une évolution significative a également observée au Mali (+51,1%), en Guinée Bissau (+50,2%) au Sénégal (+40,6%), en Côte d'Ivoire (+31,3%) et au Togo (+16,8%).

Graphique 6 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union



Source : Calculs de la Commission de l'UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des États.

Importations

Au troisième trimestre 2025, les importations de l'Union ont légèrement reculé, de 1,5 %, par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 7 688,8 mds de FCFA. Cette contraction résulte principalement du repli des achats extérieurs dans la majorité des États membres, à l'exception du Burkina Faso (+0,7 %), du Mali (+8,4 %) et du Togo (+9,5 %), qui ont enregistré des augmentations.

Parmi les autres pays, la baisse la plus marquée a été observée en Guinée Bissau (-27,0 %), suivie du Bénin (-10,9 %), de la Côte d'Ivoire (-6,4 %), du Niger (-0,7 %) et du Sénégal (-0,1 %).

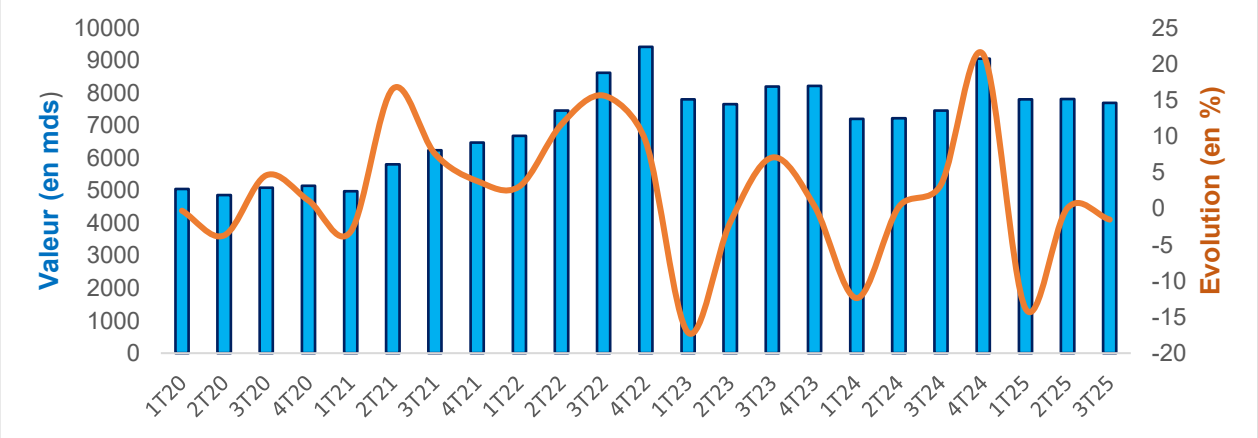
Pour le Bénin, les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué au recul des importations observé au cours du trimestre sous revue portent sur les « engrais, n.d.a. » (-

4,5 pp), les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux… » (-4,1 pp) et les « appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur) » (- 1,6 pp).

Au niveau mondial, les principaux pays fournisseurs du Bénin au cours du trimestre sont l'Inde (+23,4% des importations totales), la Chine (+18,9%) et la France (+10,6%). L'Inde, en particulier, a fourni 432 706,6 tonnes de « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » pour une valeur de 79,3 mds de FCFA. Sur le plan africain, le Nigéria demeure le premier fournisseur du Bénin, contribuant à hauteur de 6,4 % des importations totales, suivi de la Côte d'Ivoire (2,1 %). Les importations en provenance du Nigéria portent principalement sur les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux… ». Quant à celles en provenance de la Côte d'Ivoire, elles concernent surtout les « insecticides conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles » ainsi que les « tubes et tuyaux rigides ».

Au troisième trimestre 2025, les importations de l'Union ont progressé de 3,1 % en glissement annuel. Cette évolution résulte des dynamiques contrastées des États membres. En effet, des hausses significatives ont été observées au Burkina Faso (+15,6 %), en Côte d'Ivoire (+0,7 %), au Mali (+15,7 %) ainsi qu'au Niger (+41,9 %). À l'inverse, les importations ont enregistré des replis au Bénin (-23,2 %), au Sénégal (-2,4 %) et au Togo (-1,0 %).

Graphique 7 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



Source : Calculs de la Commission de l'UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des États.

Taux de couverture

Au troisième trimestre 2025, quatre (04) États membres, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Niger ont présenté des importations entièrement couvertes par leurs exportations. Toutefois, malgré l'amélioration observée en Guinée Bissau et au Niger, les niveaux de couverture du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire se sont repliés. Ainsi, le taux de couverture global de l'Union s'est établi à 96,6 % sur le trimestre sous revue, après 104,3 % au trimestre précédent.

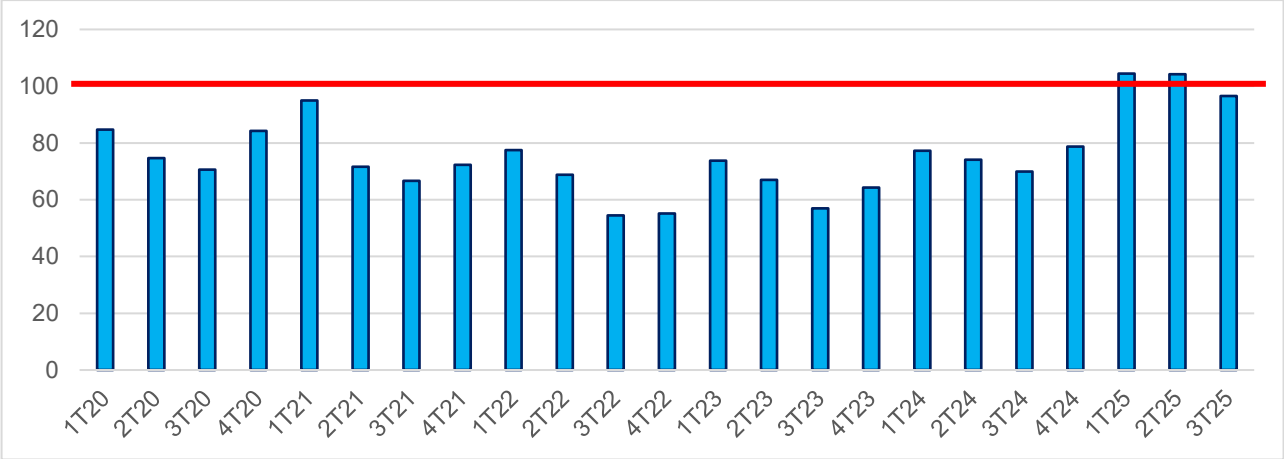
Par État membre, le taux de couverture observé au troisième trimestre 2025 se présente comme suit : Bénin (+20,1%, -3,7 pp[18]), Burkina Faso (+126,3%, -10,4 pp), Côte d'Ivoire

[18] Les variations présentées dans ce paragraphe sont les variations trimestrielles.

(+127,9%, -12,9 pp), Guinée Bissau (+192,9%, +58,4 pp), Mali (+65,8%, +3,4 pp), Niger (+113,4%, +23,9 pp), Sénégal (+73,4%, -10,3 pp) et Togo (+49,3%, +0,8 pp).

Le taux de couverture des importations par les exportations de l'Union s'est accru de 26,7 points de pourcentage en glissement annuel. Cette amélioration résulte des hausses observées dans l'ensemble des États membres. Les évolutions relevées par pays se présentent ainsi : Bénin (+0,8 pp), Burkina Faso (+44,8 pp), Côte d'Ivoire (+29,9 pp), Guinée Bissau (+64,9 pp), Mali (+15,4 pp), Niger (+30,4 pp), Sénégal (+22,5 pp) et Togo (+7,5 pp).

Graphique 8 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %)



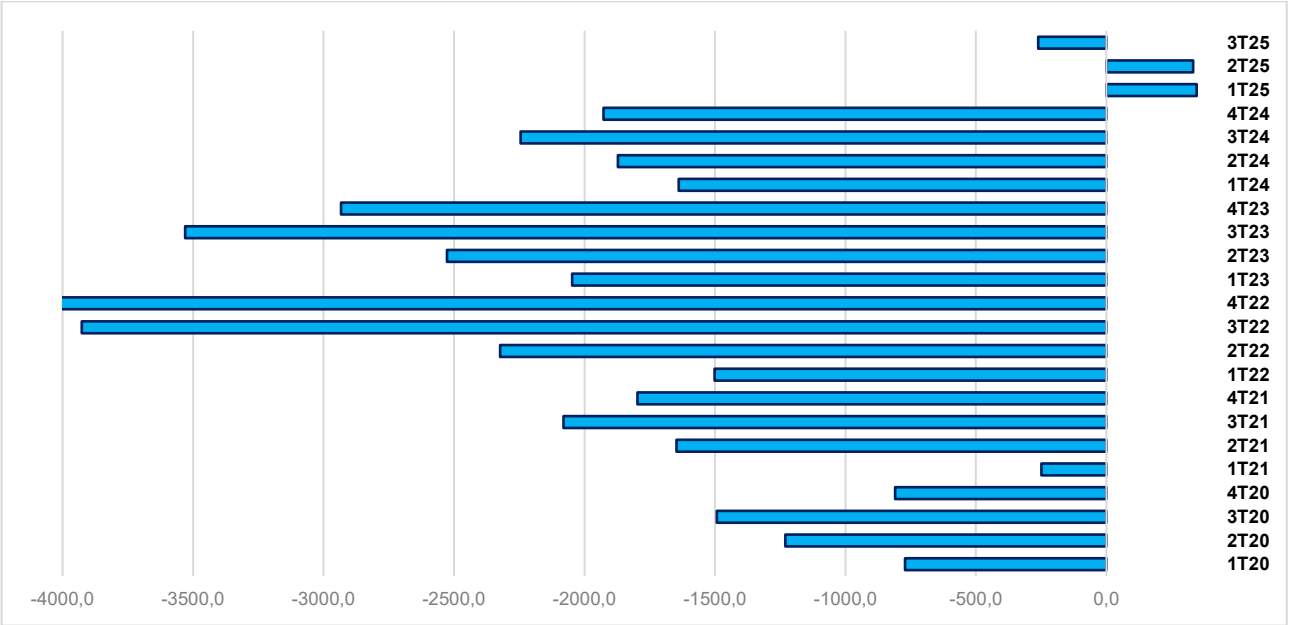
Source : Calculs de la Commission de l'UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des États.

Solde commercial

Au troisième trimestre 2025, le solde commercial de l'Union est redevenu déficitaire après deux trimestres consécutifs d'excédent. Le déficit s'est établi à 261,4 mds de FCFA, contre un excédent de 332,4 mds au trimestre précédent. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Niger ont enregistré des soldes commerciaux positifs respectifs de 299,9 milliards, 749,7 mds, 31,5 mds et 39,3 mds de FCFA. Toutefois, par rapport au deuxième trimestre 2025, ces excédents se sont contractés au Burkina Faso (-116,0 mds) et en Côte d'Ivoire (-420,1 mds).

Par ailleurs, bien que demeurant déficitaires, les soldes commerciaux enregistrés par le Bénin (-353,2 mds, soit une amélioration de +24,9 mds) et le Mali (-371,5 mds, +5,7 mds) se sont affichés en amélioration. À l'inverse, la situation s'est détériorée au Sénégal (-401,2 mds, -155,3 mds) et au Togo (-255,8 mds, -18,5 mds). En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union a connu une réduction marquée, diminuant de 1 982,9 mds.

Graphique 9 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds FCFA), 2020-2025

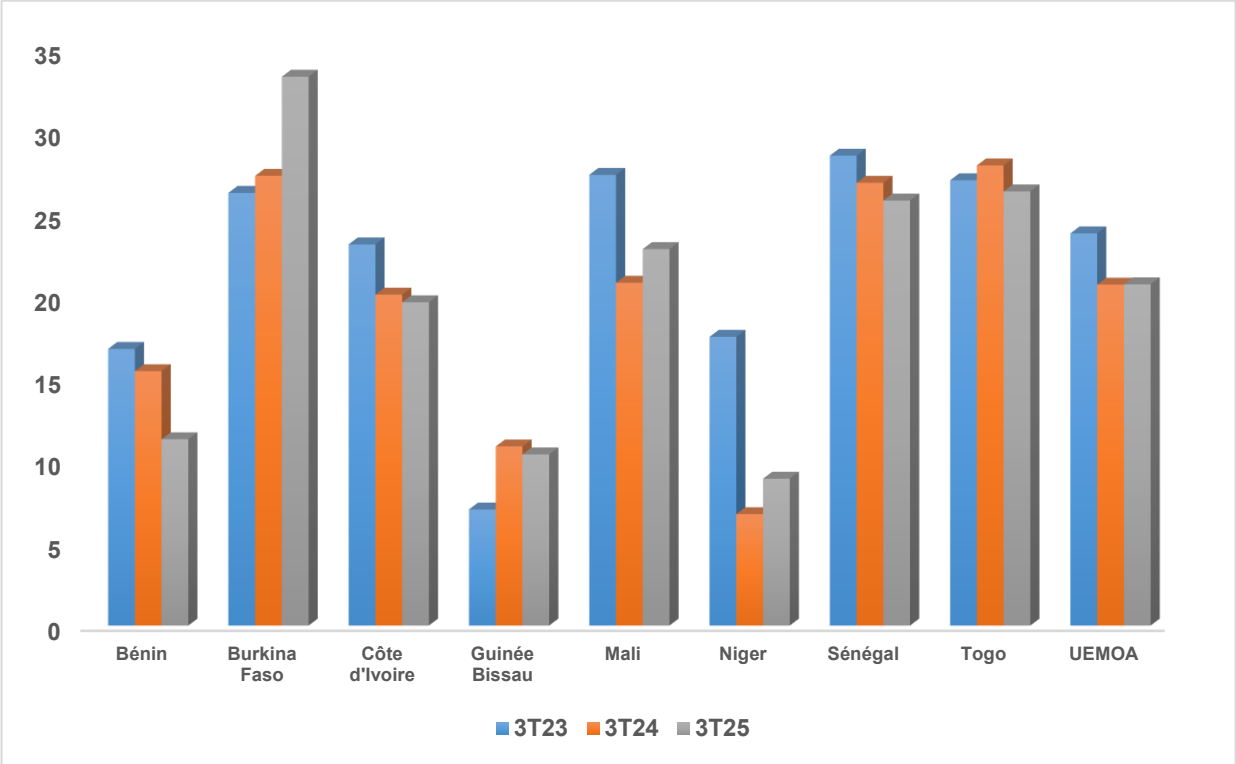


Source : Calculs de la Commission de l'UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des États.

■ **Compétitivité extérieure :** Taux de pénétration

Au troisième trimestre 2025, le taux de pénétration de l'Union a montré une légère contraction de 0,7 pp par rapport au trimestre précédent. Toutefois, la tendance demeure favorable, avec une progression de 0,1 pp par rapport à la même période de 2024.

Graphique 10 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union (en %)



Source : Calculs de la Commission de l'UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des États.

2.3. Finances Publiques[19]

■ *Recettes*

Au cours du troisième trimestre de l'année 2025, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union indiquent que les recettes budgétaires totales se sont établies à 5 805,7 mds, contre 4 849,8 mds au troisième trimestre de l'année précédente. Autrement dit, cette évolution correspond à une hausse de 955,9 mds, en termes absolus, et à une progression relative de 19,7% en glissement annuel.

Concernant l'évolution de la situation financière dans les États membres de l'Union, il ressort des données conjoncturelles du troisième trimestre 2025 que l'évolution à la hausse des recettes, constatée en glissement annuel, s'explique par la progression des recettes totales dans tous les États membres de l'Union, sur la période, notamment en Côte d'Ivoire (+366,1 mds, soit +17,8%), au Burkina Faso (+223,8 mds, soit +30,6%), au Mali (+145,0 mds, soit +23,2%), au Niger (+137,3 mds, soit +68,8%), au Sénégal (+49,9 mds, soit +5,1%), au Togo (+26,2 mds, soit +11,7%) et en Guinée Bissau (+7,7 mds, soit +24,7%).

Tableau 6 : Recettes et dépenses publiques dans les États membres de l'UEMOA

Rubriques	États membres							
	Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Recettes Totales	-	**955,5**	**2428,7**	**38,6**	**770,9**	**336,9**	**1024,7**	**250,4**
	420,6	*731,7*	*2062,6*	*30,9*	*625,9*	*199,6*	*974,8*	*224,2*
	-	30,6%	17,8%	24,7%	23,2%	68,8%	5,1%	11,7%
Recettes Fiscales	-	**728,9**	**1982,3**	**34,9**	**602,8**	**281,3**	**891,6**	**224,2**
	378,1	*598,4*	*1633,4*	*28,0*	*450,2*	*182,0*	*870,8*	*201,4*
	-	21,8%	21,4%	24,6%	33,9%	54,6%	2,4%	11,3%
Recettes non fiscales	-	**207,4**	**334,7**	**3,7**	**23,4**	**52,3**	**100,3**	**26,2**
	36,4	*117,3*	*304,7*	*2,9*	*32,5*	*13,2*	*72,2*	*21,3*
	-	76,8%	9,8%	25,6%	-28,0%	296,6%	39,0%	23,0%
Dépenses Totales	-	**1000,2**	**2831,0**	**68,0**	**897,6**	**367,9**	**1499,5**	**289,3**
	751,1	*891,5*	*2500,5*	*75,6*	*810,0*	*409,5*	*2084,9*	*362,0*
	-	12,2%	13,2%	-10,1%	10,8%	-10,2%	-28,1%	-20,1%
Dépenses Courantes	-	**617,1**	**1968,2**	**58,9**	**733,5**	**293,0**	**1009,6**	**218,7**
	156,0	*654,2*	*1650,7*	*42,6*	*686,3*	*224,0*	*1070,0*	*252,8*
	-	-5,7%	19,2%	38,1%	6,9%	30,8%	-5,6%	-13,5%
Dépenses en Capital	-	**383,1**	**862,8**	**8,7**	**164,1**	**74,9**	**489,9**	**70,6**
	595,1	*237,3*	*849,8*	*30,3*	*123,6*	*185,5*	*1014,9*	*109,2*
	-	61,4%	1,5%	-71,3%	32,7%	-59,6%	-51,7%	-35,3%
Solde Global	-	**-44,7**	**-402,3**	**-29,4**	**-126,7**	**-31,0**	**-474,9**	**-38,9**
	-330,6	*-159,8*	*-437,9*	*-44,7*	*-184,1*	*-209,9*	*-1110,1*	*-137,8*
	-	-72,0%	-8,1%	-34,2%	-31,2%	-85,2%	-57,2%	-71,8%

[19] Dans le cadre de la rédaction de la présente note, les données conjoncturelles du troisième trimestre pour le Togo n'ont pas été disponibles. Il s'ensuit que les analyses sur la situation des finances publiques (recettes, dépenses et solde budgétaire) de l'Union, au troisième trimestre 2025, portent toutes sur la situation régionale hors Togo.

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du 3ème trimestre 2025, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du 3e trimestre 2024. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

Source : CNPE/Commission de l'UEMOA.

Concernant les principales composantes des recettes, les données du troisième trimestre 2025 indiquent que la hausse des recettes totales de l'Union résulte de la dynamique des recettes fiscales et des recettes non fiscales qui se sont affichées en hausse, respectivement, de 781,7 mds (+19,7%) et de 184,0 mds (+32,6%), par rapport au troisième trimestre de l'année 2024. Cette évolution des recettes fiscales, au niveau régional, s'explique par la mobilisation accrue de ces recettes dans tous les États membres de l'Union sur la période, notamment en Côte d'Ivoire (+348,9 mds, soit +21,4%), au Mali (+152,6 mds, soit +33,9%), au Burkina Faso (+130,5 mds, soit +21,8%), au Niger (+99,3 mds, soit +54,6%), au Togo (+22,8 mds, soit +11,3%), au Sénégal (+20,8 mds, soit +2,4%) et en Guinée-Bissau (+6,9 mds, soit +24,6%). S'agissant de l'augmentation des recettes non fiscales, elle a essentiellement été impulsée par la hausse de ces recettes au Burkina Faso (+90,1 mds, soit +76,8%), au Niger (+39,2 mds, soit +296,6%), en Côte d'Ivoire (+30,0 mds, soit +9,8%), au Sénégal (+28,2 mds, soit +39,0%), au Togo (+4,9 mds, soit +23,0%) et en Guinée Bissau (+0,8 mds, soit +25,6%). Dans le même temps, les recettes non fiscales se sont affichées en baisse au Mali (-9,1 mds, soit -28,0%).

■ *Dépenses*

Au troisième trimestre 2025, les dépenses publiques totales de l'Union se sont inscrites en baisse de 180,5 mds, soit une diminution de 2,5% en termes relatifs, par rapport au troisième trimestre de l'année 2024. Cette dynamique des dépenses publiques régionales a été notamment portée par la baisse, relevée au Sénégal (-585,4 mds, soit -28,1%) et dans une moindre mesure par celles observées au Togo (-72,7 mds, soit -20,1%%), au Niger (-41,6 mds, soit -10,2%) et en Guinée-Bissau (-7,6 mds, soit -10,1%). En dehors de ces pays, la Côte d'Ivoire (+330,5 mds, soit +13,2%), le Burkina Faso (+108,7 mds, soit +12,2%) et le Mali (+87,6 mds, soit +6,6%) ont enregistré des hausses de leurs dépenses.

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales selon leurs principales composantes permet de constater que la baisse des dépenses publiques observée au niveau régional est due à celle des dépenses en capital de l'Union qui s'est globalement établie autour de 2054,2 mds, soit une diminution relative d'environ 19,5%, par rapport au troisième trimestre de l'année 2024. Cette baisse des dépenses d'investissement régionales tient principalement de la baisse observée, au Sénégal (-525,0 mds, soit -51,7%) et au Niger (-110,5 mds, soit -59,6) et dans une moindre mesure au Togo (-38,6 mds, soit -35,3) et en Guinée Bissau (-21,6 mds, soit -71,3%). Sur la période, le Burkina Faso (+145,8 mds, soit +61,4%), le Mali (+40,5 mds, soit +32,7%) et la Côte d'Ivoire (+13,0 mds, soit +1,5%) ont enregistré des hausses. Concernant les dépenses courantes de l'Union, elles sont ressorties en hausse de +318,2 mds (+6,9%), par rapport au troisième trimestre de l'année précédente. Cette évolution des dépenses courantes au niveau de la région s'explique notamment par les hausses des dépenses courantes en Côte d'Ivoire (+317,4 mds, soit +19,2%), au Niger (+69,0 mds, soit +30,8%), au Mali (+47,2 mds, soit +6,9%) et en Guinée Bissau (+16,2 mds, soit +38,1%) en glissement annuel. Sur la période, le Sénégal (-60,4

mds, soit -5,6%), le Burkina Faso (-37,1 mds, soit -5,7%) et le Togo (-34,1 mds, soit -13,5%) ont affiché des hausses de leurs dépenses courantes.

■ *Solde budgétaire global*

Au terme du troisième trimestre 2025, l'exécution budgétaire au sein des États membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union est restée déficitaire, mais est ressortie en amélioration de 1 136,4 mds, par rapport au troisième trimestre de l'année 2024, pour se situer à -1 147,8 mds. Cette amélioration du déficit budgétaire de l'Union résulte de l'amélioration de la position budgétaire de tous les États membres. Sur la période, les diminutions les plus remarquables, ont été relevées au Sénégal, au Niger et au Burkina Faso où les déficits budgétaires se sont résorbés, respectivement, de 635,2 mds, de 178,9 mds et de 115,1 mds, en glissement annuel, pour atteindre -474,9 mds, -31,0 mds et -44,7 mds au terme du troisième trimestre 2025. Le niveau du déficit budgétaire observé au niveau de l'Union s'explique également par les réductions des déficits budgétaires observées au Togo, au Mali, en Côte d'Ivoire et en Guinée Bissau, avec des replis respectifs de 98,9 mds (soit -71,8%), 57,4 mds (soit, -57,2%), 35,6 mds (soit -72,0%) et 57,4 mds (soit, -34,2%) sur la même période.

2.4. Situation monétaire

■ *Masse monétaire*

Au terme du troisième trimestre de l'année 2025, les données conjoncturelles sur la situation monétaire de l'Union indiquent une augmentation de la masse monétaire de 447,2 mds (+0,8%). Cette augmentation des disponibilités monétaires s'explique par les évolutions à la hausse de la masse monétaire dans la plupart des États membres de l'Union En effet, par rapport au troisième trimestre de 2025, les disponibilités monétaires se sont affichées en hausse en Côte d'Ivoire (+467,9 mds, soit +2,2%), au Mali (+257,0 mds, soit +5,7%), au Burkina Faso (+204,8 mds, soit +3,3%), au Bénin (+16,7 mds, soit + 0,4%) et en Guinée Bissau (+6,0 mds, soit +1,1%). Sur la même période, la masse monétaire s'est, en revanche, affichée en diminution au Mali (-109,1 mds, soit -5,1%), au Niger (-68,6 mds, soit -1,4%), au Sénégal (-62,5 mds, soit -0,6%) et au Togo (-8,0 mds, soit -0,36%).

■ *Actifs extérieurs nets*

Concernant les actifs extérieurs nets, au niveau de l'Union, l'analyse des données du troisième trimestre de l'année 2025 indique une évolution à la baisse, d'un montant de 222,9 mds, soit une diminution relative de 1,6%, par rapport au deuxième trimestre de la même année. Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union observée en variation trimestrielle s'explique par les baisses des avoirs extérieurs nets enregistrées au Sénégal (-347,8 mds, soit -13,4%), au Bénin (-256,8 mds, soit-16,1%), au Togo (-190,5 mds, soit -15,8%) et au Niger (-73,3 mds, soit -17,3%) qui n'ont été que peu compensées par la hausse relevée en Côte d'Ivoire (+575,9 mds, soit +11,3%), et dans une moindre mesure, par celles notées au Mali (+27,3 mds, soit +15,4%), au Burkina Faso (+24,5 mds, soit +1,0%) et en Guinée–Bissau (+17,8 mds, soit +7,0%).

■ *Créances sur les autres secteurs*

Sur le troisième trimestre de l'année 2025, les créances sur les autres secteurs se sont affichées, au niveau régional, en hausse de 615,9 mds, soit une progression relative de 1,8%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, hors administrations publiques, tient aux hausses enregistrées dans la plupart des États membres de l'Union, c'est-à-dire, en Côte d'Ivoire (+382,9 mds, soit +3,0%), au Sénégal (+202,3 mds, soit +2,9 %), au Burkina Faso (+47,1 mds, soit +1,1%), au Bénin (+34,0 mds, soit +1,1%%) et au Togo (+28,8 mds, soit +1,7%). Le Niger (-74,8 mds, soit -5,5 %), le Mali (-3,8 mds, soit -0,1%) et la Guinée Bissau (-0,6 mds, soit -0,4%) ont affiché des baisses de leurs créances du secteur bancaire aux autres secteurs de l'économie, sur la période.

Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les États membres de l'UEMOA au troisième trimestre 2025 (en mds)

Rubriques	États membres							
	Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Masse monétaire	**3842,0**	**6435,9**	**21871,2**	**541,0**	**4817,5**	**2016,9**	**10760,6**	**3054,4**
	3825,3	*6231,1*	*21403,3*	*535,0*	*4886,1*	*2126,0*	*10823,1*	*3062,5*
	0,4%	3,3%	2,2%	1,1%	-1,4%	-5,1%	-0,6%	-0,3%
Actifs Extérieurs Nets	**1336,7**	**2459,7**	**5692,3**	**273,9**	**204,7**	**349,4**	**2254,7**	**1016,5**
	1593,5	*2435,2*	*5116,4*	*256,1*	*177,4*	*422,7*	*2602,5*	*1207,0*
	-16,1%	1,0%	11,3%	7,0%	15,4%	-17,3%	-13,4%	-15,8%
BCEAO	**-746,0**	**330,5**	**4556,5**	**201,4**	**-306,3**	**167,4**	**1693,4**	**-262,8**
	-580,1	*378,2*	*4038,4*	*179,7*	*-184,0*	*259,8*	*2137,4*	*-135,1*
	28,6%	-12,6%	12,8%	12,1%	66,4%	-35,6%	-20,8%	94,5%
Banques Commerciales	**2082,7**	**2129,1**	**1135,8**	**72,6**	**511,1**	**182,0**	**561,3**	**1279,2**
	2173,6	*2057,0*	*1078,0*	*58,4*	*361,5*	*162,9*	*465,1*	*1342,1*
	-4,2%	3,5%	5,4%	24,3%	41,4%	11,7%	20,7%	-4,7%
Créances sur les autres secteurs	**3044,0**	**4147,4**	**13115,1**	**167,7**	**3736,0**	**1284,3**	**7068,7**	**1770,3**
	3010,0	*4100,3*	*12732,2*	*168,3*	*3739,7*	*1359,2*	*6866,5*	*1741,5*
	1,1%	1,1%	3,0%	-0,4%	-0,1%	-5,5%	2,9%	1,7%
Créances nettes sur l'administration centrale	**228,2**	**850,5**	**7216,4**	**154,1**	**2163,6**	**792,5**	**3883,3**	**646,5**
	49,6	*829,6*	*7184,8*	*163,9*	*2117,1*	*675,7*	*3627,4*	*549,2*
	360,0%	2,5%	0,4%	-6,0%	2,2%	17,3%	7,1%	17,7%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du troisième trimestre 2025, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du deuxième trimestre 2025. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

Source : BCEAO.

■ *Créances nettes sur l'administration centrale*

Au terme du troisième trimestre de l'année 2025, il ressort de l'analyse des données conjoncturelles de la situation monétaire de l'Union que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 15 935,0 mds, contre 15 197,3 mds au trimestre précédent, soit une hausse absolue de 737,7 mds, correspondant à une dégradation relative de 4,9% de la position nette des administrations centrales auprès du secteur bancaire. Du point de vue des États membres, cette dégradation de ladite position résulte des augmentations des créances sur les administrations centrales relevées au Sénégal (+255,8 mds, soit +7,1%), au Bénin (+178,6 mds, soit +360,0%), au Niger (+116,8 mds, soit +17,3%), au Togo (+97,3 mds, soit +17,7%), au Mali (+46,4 mds, soit +2,2%), en Côte d'Ivoire (+31,6 mds, soit +0,4%) et au Burkina Faso (+20,9 mds, soit +2,5%). Sur la

période, la Guinée Bissau (-9,8 mds, soit -6,0%) a affiché une amélioration de la position nette de leurs administrations centrales auprès du secteur bancaire.

3. Principaux faits marquants

3.1. Environnement international

Juillet 2025 : Les américains commencent à faire les frais de la guerre commerciale. Au mois de juin 2025, l'inflation américaine a poursuivi sa hausse à 2,7% sur un an. Une situation qui ne va pas dans le sens de l'administration Trump, et qui inquiète la Réserve fédérale américaine.

Source : www.latribune.fr

Juillet 2025 : A contre-pied des États-Unis, partisans d'une dérégulation totale, la Chine a appelé, à l'ouverture de la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle (WAIC) 2025 tenue à Shanghai, à une coopération mondiale renforcée pour concilier progrès et sécurité. Une manière de renforcer son soft power technologique dans la course mondiale à l'intelligence artificielle.

Source : www.latribune.fr

Juillet 2025 : À l'approche de la date fatidique du 1er août 2025, Bruxelles négocie fébrilement avec Washington pour éviter les droits de douane à 30 %, tout en s'activant, en parallèle, pour sceller des accords commerciaux avec de nouveaux alliés.

Source : www.latribune.fr

Aout 2025 : C'est enfin le grand jour pour les droits de douane de Trump. Après avoir d'abord été reportées du 9 juillet au 1er août, les surtaxes américaines sont officiellement entrées en vigueur au mois d'août 2025. Le président américain a signé un décret listant le nouveau montant des surtaxes, qui visent des dizaines de pays dans le monde. Tous les pays du monde étaient déjà visés par une surtaxe plancher de 10% depuis avril 2025, qui s'additionne avec les droits de douane qui existaient au préalable. Mais, pour une grande partie des États, dont les poids lourds du commerce mondial (Union européenne, Japon, Corée du Sud, notamment), la surtaxe est relevée.

Source : www.latribune.fr

Aout 2025 : Les nouveaux droits de douane de Donald Trump sont « quasiment définitifs » et ne devraient pas faire l'objet de négociations dans l'immédiat, selon le représentant américain au Commerce, qui a également défendu les mesures commerciales prises par le président à l'encontre du Brésil.

Source : www.latribune.fr

Aout 2025 : L'arrivée de Donald Trump à Washington a fait l'effet d'un coup de froid sur l'aide à l'Ukraine. Selon une nouvelle étude de l'institut allemand Kiel, les européens, le Royaume-Uni compris, ont donné ou alloué à l'Ukraine 166,2 milliards d'euros au total d'aides entre le début de la guerre et la fin juin, contre 114,6 milliards pour les États-Unis, faisant de l'Europe le premier soutien financier de l'Ukraine depuis l'arrivée de Trump.

Source : www.latribune.fr

Septembre 2025 : Au premier semestre 2025, pour la première fois, les véhicules hybrides (motorisations thermique et électrique) ont représenté 50,5% des immatriculations de voitures neuves en France, contre 38,7% un an auparavant. Des véhicules abordables, qui réduisent singulièrement les consommations et rejets de CO2.

Source : www.latribune.fr

Septembre 2025 : Après beaucoup d'atermoiements, la Commission européenne a soumis aux États membres sa nouvelle feuille de route climat vers 2040. Elle promet de maintenir des ambitions élevées, mais introduit des *« flexibilités »* face aux réticences de certains pays. Au grand dam des Organisation non gouvernementales.

Source : www.latribune.fr

3.2. Pays de l'UEMOA

Juillet 2025-Togo : Le Togo franchit une nouvelle étape dans sa politique de transport durable en se dotant d'une stratégie nationale de mobilité électrique à bas carbone et sensible au genre.

Source : www.republiquetogolaise.com

Juillet 2025-Togo : La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a décidé d'injecter 50 millions d'euros dans la construction et l'équipement de six centres d'enseignement technique et de formation professionnelle (ETFP). Le projet a été approuvé lors de la 92e session du conseil d'administration de l'institution et sera mis en œuvre par le groupe Planet One.

Source : www.togofirst.com

Juillet 2025-Côte d'Ivoire : Le Conseil des ministres du 02 juillet 2025 a adopté un projet de loi relatif à la ratification de l'accord portant création de la Banque africaine de l'énergie (BAE), signée le 4 juin 2024. Cet accord prévoit un capital de cinq (05) milliards de dollars dédiés au financement de projets et infrastructures énergétiques en Afrique. La ratification de l'accord permettra à la Côte d'Ivoire de bénéficier du soutien de la Banque pour un déploiement ordonné et abouti de la stratégie nationale de transition vers des sources d'énergie durable.

Source : www.gouv.ci

Juillet 2025-Mali : Le gouvernement valide le rapport de performance du secteur agricole. Malgré les défis sécuritaires, les prévisions de récoltes de coton et de céréales sont revues à la hausse grâce à une distribution précoce des intrants.

Source :www.msn.com

Juillet 2025-Burkina Faso : Lancement officiel de la banque de données sur le commerce extérieur. Le pays confirme sa position de premier producteur d'or de la zone AES, avec une augmentation des revenus miniers directement versés au Trésor public.

Source : www.horonyafinance.com

Juillet 2025-Côte d'Ivoire : La Côte d'Ivoire se positionne comme l'un des principaux fournisseurs mondiaux de produits agricoles. Cependant, ses activités agricoles, qui représentent des leviers de croissance pour le pays, se déroulent dans un contexte marqué par des défis en matière de durabilité. Depuis janvier 2024, le Conseil national des exportations (CNE) a mis en œuvre le Projet FIT for FAIR visant à accompagner la Côte d'Ivoire dans l'alignement de ses politiques et pratiques sur les législations européennes et allemandes concernant le devoir de diligence et la lutte contre la déforestation.

Source : www.gouv.ci

Juillet 2025-Niger : Réunion ministérielle de l'AES (Alliance des États du Sahel) à Niamey. Les discussions portent sur l'harmonisation des politiques douanières et la mise en place d'un fonds de stabilisation pour atténuer les chocs de prix sur les produits de première nécessité.

Source : www.lesahel.org; www.sidwaya.info

Juillet 2025-Guinée-Bissau : Le Conseil d'administration du FMI achève une mission de revue à Bissau, saluant la discipline budgétaire du pays et confirmant un soutien financier pour la transition énergétique.

Source : www.imf.org

Août 2025-Niger : Les exportations pétrolières du Niger via le pipeline Niger-Bénin se stabilisent et les revenus pétroliers commencent à se refléter plus nettement dans les réserves de change nationales.

Source : www.financialafrik.com

Août 2025-Togo : Dans un contexte géopolitique mondial en pleine recomposition, le Togo franchit un cap en concluant un accord de coopération militaire avec la Fédération de Russie, révèle le journal Togo Réveil dans sa parution du lundi 4 août 2025.

Source : www.republicoftogo.com

Août 2025-Togo : Le Togo a réussi à lever 33 milliards FCFA sur le marché des titres publics de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA-Titres) le lundi 11 août 2025, après deux mois de pause. Cette opération a été réalisée grâce à l'émission de Bons assimilables du Trésor (BAT) à 91 jours, avec un objectif initial de 30 milliards FCFA.

Source : www.launetogo.tg

Septembre 2025-Côte d'Ivoire : La Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) se présente comme un élément de souveraineté alimentaire, de justice commerciale et de transformation structurelle de l'économie agricole, a indiqué le conseiller technique du ministre des Finances et du Budget. Le démarrage officiel des activités de la bourse est un évènement nouveau dans l'espace UEMOA et en Afrique francophone. C'est une réforme majeure qui aspire à stimuler la production, fluidifier la circulation des produits agricoles et améliorer le revenu des producteurs ivoiriens. Elle entend également sécuriser la vente des produits agricoles.

Source : www.gouv.ci

Septembre 2025-Côte d'Ivoire : Le gouvernement ivoirien a obtenu une garantie de financement de 100 millions de dollars US (plus de 56 milliards de FCFA) de la part de hauts responsables de l'Export-Import Bank des États-Unis (EXIM). Ce partenariat, qui s'inscrit dans le cadre du programme China and Transformational Exports Program (CTEP) de l'EXIM, vise en effet à soutenir des projets stratégiques dans les marchés émergents, en l'espèce, la souveraineté numérique de la Côte d'Ivoire.

Source : www.gouv.ci

Septembre 2025-Mali : Le climat des affaires est marqué par la clôture des renégociations des contrats miniers. Le nouveau Code Minier commence à porter ses fruits avec une augmentation de la participation de l'État dans les mines d'or exploitées par des multinationales.

Source : www.koulouba.ml

Septembre 2025-Guinée-Bissau : Présentation du budget prévisionnel 2026. L'accent est mis sur la réduction de la dette publique et l'amélioration de l'accès à l'électricité (EAGB) pour les entreprises industrielles.

Source : www.africa24.com

Septembre-Côte d'Ivoire : Pour financer son budget, la Côte d'Ivoire, par le biais de son Trésor public, a levé le mardi 9 septembre 2025, sur le marché financier de l'UEMOA, la somme de 35,474 milliards FCFA, à l'issue de son émission simultanée d'adjudication de Bons et Obligations assimilables du Trésor de 357 jours, 3, 5 et 7 ans, organisée en partenariat avec UMOA-Titres.

Source : www.leral.net

Septembre-Sénégal 2025 : La dette publique du Sénégal, estimée par la Cour des comptes à 99,7% du PIB en 2023, a été réévaluée à 119% du PIB pour 2024, selon un rapport de la banque *Barclays*. Ce nouveau chiffre place le Sénégal en tête des pays les plus endettés du continent africain.

Source : www.pressafrik.com

Septembre 2025-Bénin : La modernisation du secteur agricole se poursuit avec la généralisation du régime de l'assurance agricole indicielle. Cette décision a été prise au cours du Conseil des ministres, mercredi 24 septembre 2025. Elle constitue une mesure innovante qui renforce la résilience des producteurs face aux risques climatiques.

Source : www.lematinal.bj

Conclusion

L'économie mondiale évolue dans un contexte marqué par des tensions commerciales et une fragmentation accrue, malgré la résilience observée en début d'année. Selon les dernières projections du FMI, la croissance mondiale devrait ralentir à 3,2% en 2025, après 3,3% en 2024, avant de s'établir à 3,1% en 2026. Ce ralentissement s'explique par la persistance des incertitudes géopolitiques et des politiques protectionnistes, bien que les effets des hausses tarifaires aient été moins prononcés qu'anticipé. L'inflation mondiale poursuit sa décrue, passant de 5,8% en 2024 à 4,2% en 2025, puis 3,7% en 2026, mais reste supérieure aux cibles des principales banques centrales, ce qui impose des politiques monétaires prudentes.

Dans ce contexte international incertain, l'UEMOA affiche une performance remarquable. La croissance régionale est projetée à 6,7% en 2025, après 6,2% en 2024, portée par la robustesse de la demande intérieure, la bonne tenue des secteurs agricoles et industriels, ainsi que l'exploitation des nouveaux gisements pétroliers et gaziers au Niger et au Sénégal. L'inflation, qui avait atteint 3,3% en 2024, devrait se replier fortement pour s'établir à 0,8% en 2025, en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à la baisse des prix alimentaires et énergétiques. Cette évolution traduit une résilience notable de la région face aux chocs externes.

Toutefois, la persistance des déséquilibres budgétaires s'est, une nouvelle fois, confirmée, avec un déficit budgétaire de l'Union évalué à 1 147,8 mds au troisième trimestre, toujours alimentés par les tensions sécuritaires dans certains États membres et la dépendance persistante des économies de l'Union vis-à-vis l'évolution aux cours des matières premières et les besoins d'investissement importants. Toutefois, la position budgétaire s'est améliorée dans tous les États membres de l'Union.

La balance commerciale de l'Union est redevenue déficitaire au troisième trimestre (-261,4 mds), notamment en raison du repli des exportations au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, tandis que la masse monétaire s'est affichée en légère progression de 0,8% en variation trimestrielle.

Au vu des évolutions susmentionnées, les perspectives concernant la conjoncture économique régionale sont globalement bien orientées pour l'année 2025, en dépit des incertitudes qui pèsent sur l'activité économique mondiale et l'inflation, l'évolution des tensions géopolitiques et la fragmentation du commerce international et l'impact des changements climatiques sur les économies de l'Union.

ANNEXES

A. ANNEXES SUR L'INFLATION

Encadré : Note d'information sur le changement d'année de base de l'IHPC

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA passe à une nouvelle base à compter de janvier 2025. La nouvelle série d'indice est celle des IHPC base 100 en 2023.

A partir de janvier 2025, la zone UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2014 à l'IHPC base 100 en 2023. Ce dernier indice a été institué par le règlement N°05/2024/CM/UEMOA, du 20 décembre 2024, portant adoption du guide méthodologique définissant les modalités d'élaboration et de calcul de l'indice harmonisé des prix à la consommation au sein des États membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2023). Ainsi, le calcul de l'inflation dans l'Union se fait suivant cette nouvelle méthodologie à partir de janvier 2025. C'est un indice de Young avec des indices élémentaires qui sont des indices de Jevons chainés. Dans chacun des huit Etats membres de l'Union, des zones économiques ont été définies, de sorte à couvrir l'ensemble du territoire national. Le nombre de zones économiques (ZE) est de soixante-sept (67) dans l'ensemble de l'Union.

Les pondérations ont été calculées à partir des dépenses de consommation relevées lors des Enquêtes Harmonisées sur les Conditions de Vie des ménages (EHCVM 2021/2022). Ces enquêtes, à couverture nationale, ont été réalisées simultanément dans tous les Etats de l'Union avec une méthodologie commune. Les produits des paniers IHPC sont classés selon les nouvelles nomenclatures NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivées de la COICOP 2018 (Classification Of Individual Consumption by Purpose) et les nouvelles nomenclatures secondaires qui permettent d'éditer des indicateurs complémentaires de l'inflation.

*Les paniers des Etats membres contiennent, en moyenne, plus de **817** produits et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **2160** et **12754,** selon les États. Dans l'Union, en moyenne, plus de 35 000 relevées sont effectués, chaque mois, pour la production de l'IHPC.*

Tableau : Statistiques des bases de données de production de l'IHPC base 100 en 2023 dans l'UEMOA

UEMOA	*Nombre de produits retenues dans les paniers IHPC*	*Nombre de Points de Ventes*	*Nombre de relevés*
Moyenne	*817*	*5 008*	*35 097*
Minimum	*745*	*2 160*	*21 310*
Maximum	*969*	*12 754*	*83 389*

Sources : INS/Commission de l'UEMOA.

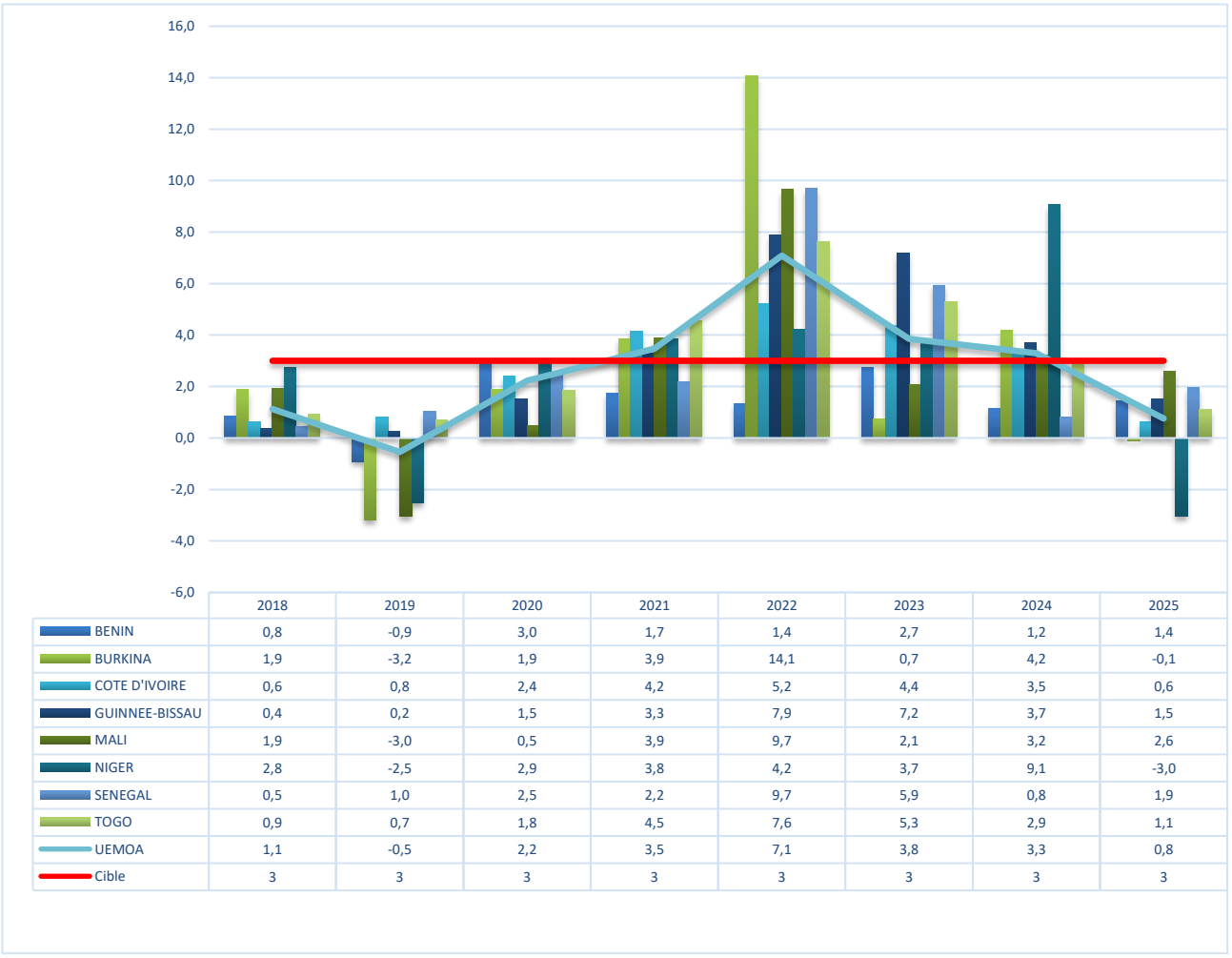
NB : (1) *La Division : « Assurances et services financiers » est un nouveau regroupement qui découle de la COICOP à 13 divisions de consommation ; (2) La nomenclature secondaire a une nouvelle rubrique qui permet de calculer les indices des produits d'origine UEMOA et ceux d'origine hors UEMOA ; et (3) Les indices d'avant janvier 2025 sont des indices base 100 en 2014 raccordés à ceux de l'IHPC base 100 en 2023.*

Tableau A1 : Indices et taux de variation des prix à la consommation, selon la nomenclature secondaire, au 1er trimestre 2025, en glissement annuel

Libelle	POND UEMOA	Indices			Variations (en %)		
		T3-2024	T2-2025	T3-2025	Trim	Gliss.	Cumul
Produits frais	**2931**	**110,9**	105,8	**106,0**	0,2	-4,4	-0,3
Energie	**817**	**105,2**	104,3	**104,9**	0,6	-0,2	0,3
Hors produits frais et énergie	**6252**	**102,4**	102,6	**102,8**	**0,2**	**0,3**	**0,6**

Source : Calculs de la Commission de l'UEMOA/ Base IHCP 2023=100 (novembre 2025).

Graphique A1 : Prévision du taux d'inflation moyen annuel de l'Union au titre de l'année 2025



	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BENIN	0,8	-0,9	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2	1,4
BURKINA	1,9	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2	-0,1
COTE D'IVOIRE	0,6	0,8	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5	0,6
GUINNEE-BISSAU	0,4	0,2	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7	1,5
MALI	1,9	-3,0	0,5	3,9	9,7	2,1	3,2	2,6
NIGER	2,8	-2,5	2,9	3,8	4,2	3,7	9,1	-3,0
SENEGAL	0,5	1,0	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8	1,9
TOGO	0,9	0,7	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9	1,1
UEMOA	1,1	-0,5	2,2	3,5	7,1	3,8	3,3	0,8
Cible	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : Calculs de la Commission de l'UEMOA/ Base IHCP 2023=100 (novembre 2025).

B. ANNEXES SUR LE SECTEUR EXTERIEUR

Tableau B1 : Evolution des exportations (en mds FCFA)

	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25
Bénin	177,9	167,5	152,0	142,0	241,6	211,4	111,5	121,0	148,2	118,4	89,1
Burkina Faso	688,2	684,9	617,0	695,4	830,3	807,6	804,5	938,3	1 365,5	1 548,7	1 440,4
Côte d'Ivoire	3 146,7	2 680,4	2 320,3	2 983,9	2 973,9	2 761,1	2 614,5	4 004,5	4 247,1	4 038,0	3 433,6
Guinée Bissau	0,0	0,0	80,8	16,3	2,9	54,0	43,5	4,0	3,9	62,4	65,4
Mali	581,8	607,1	666,8	573,7	525,5	560,2	472,0	442,1	525,9	623,6	713,4
Niger	129,3	87,0	38,6	29,1	44,6	41,5	170,9	355,9	359,4	263,4	331,4
Sénégal	818,8	685,4	595,0	589,6	734,2	699,6	785,9	1 066,6	1 237,9	1 261,9	1 105,0
Togo	211,8	212,3	192,3	256,4	209,8	212,1	213,3	193,0	259,3	223,9	249,1
UEMOA	**5 754,5**	**5 124,6**	**4 662,9**	**5 286,3**	**5 562,9**	**5 347,5**	**5 216,1**	**7 125,2**	**8 147,2**	**8 140,4**	**7 427,4**

Source : Correspondants nationaux des États.

Tableau B2 : Evolution des importations (en mds)

	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25
Bénin	716,5	658,4	573,3	655,4	584,0	505,7	576,0	558,9	713,4	496,5	442,3
Burkina Faso	890,7	886,1	895,5	975,0	901,9	929,3	986,8	1 078,7	1 016,2	1 132,8	1 140,5
Côte d'Ivoire	2 737,9	2 634,8	2 945,6	3 103,0	2 591,1	2 663,3	2 665,7	3 854,1	2 772,8	2 868,2	2 683,9
Guinée Bissau	35,1	42,8	17,8	34,2	34,1	42,9	34,0	35,1	39,5	46,4	33,9
Mali	724,1	961,6	1 158,9	1 046,4	916,8	907,6	938,0	946,7	858,2	1 000,8	1 084,9
Niger	686,3	577,8	530,4	160,1	187,7	250,2	205,9	269,1	291,0	294,2	292,1
Sénégal	1 562,9	1 440,8	1 625,8	1 796,8	1 518,4	1 467,6	1 544,1	1 832,3	1 665,4	1 507,9	1 506,3
Togo	447,6	449,6	445,5	448,5	467,7	453,2	509,9	476,9	444,7	461,3	505,0
UEMOA	**7 801,2**	**7 652,0**	**8 192,8**	**8 219,4**	**7 201,6**	**7 219,7**	**7 460,5**	**9 051,8**	**7 801,2**	**7 808,1**	**7 688,8**

Source : Correspondants nationaux des États.

Tableau B3 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations (en %)

	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25
Bénin	24,8	25,4	26,5	21,7	41,4	41,8	19,4	21,6	20,8	23,9	20,1
Burkina Faso	77,3	77,3	68,9	71,3	92,1	86,9	81,5	87,0	134,4	136,7	126,3
Côte d'Ivoire	114,9	101,7	78,8	96,2	114,8	103,7	98,1	103,9	153,2	140,8	127,9
Guinée Bissau	0,0	0,0	454,1	47,8	8,6	126,0	128,1	11,3	9,8	134,5	192,9
Mali	80,3	63,1	57,5	54,8	57,3	61,7	50,3	46,7	61,3	62,3	65,8
Niger	18,8	15,1	7,3	18,2	23,8	16,6	83,0	132,3	123,5	89,5	113,4
Sénégal	52,4	47,6	36,6	32,8	48,4	47,7	50,9	58,2	74,3	83,7	73,4
Togo	47,3	47,2	43,2	57,2	44,9	46,8	41,8	40,5	58,3	48,5	49,3
UEMOA	**73,8**	**67,0**	**56,9**	**64,3**	**77,2**	**74,1**	**69,9**	**78,7**	**104,4**	**104,3**	**96,6**

Source : Calculs de la Commission de l'UEMOA sur la base des données des INS.

Tableau B4 : Evolution du solde commercial (en mds FCFA)

	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25
Bénin	-538,6	-490,9	-421,3	-513,4	-342,4	-294,3	-464,5	-437,9	-565,2	-378,1	-353,2
Burkina Faso	-202,6	-201,2	-278,4	-279,7	-71,6	-121,7	-182,3	-140,4	349,3	415,9	299,9
Côte d'Ivoire	408,7	45,5	-625,3	-119,2	382,8	97,8	-51,2	150,4	1 474,3	1 169,8	749,7
Guinée Bissau	-35,1	-42,8	63,0	-17,8	-31,1	11,2	9,5	-31,2	-35,6	16,0	31,5
Mali	-142,3	-354,5	-492,2	-472,7	-391,3	-347,3	-466,0	-504,6	-332,3	-377,2	-371,5
Niger	-557,0	-490,8	-491,8	-131,1	-143,1	-208,7	-35,0	86,8	68,4	-30,7	39,3
Sénégal	-744,1	-755,4	-1030,7	-1207,2	-784,2	-768,1	-758,2	-765,7	-427,4	-246,0	-401,2
Togo	-235,8	-237,4	-253,2	-192,1	-257,9	-241,0	-296,7	-284,0	-185,4	-237,4	-255,8
UEMOA	-2 046,7	-2527,4	-3529,9	-2933,1	-1 638,7	-1872,2	-2244,4	-1926,5	346,0	332,4	-261,4

Source : Calculs de la Commission de l'UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des États.